



Date de présentation : 31 décembre 2023

Notre agence vous apporte
l'ensemble de ses compétences
www.agis06.fr





Sommaire

> Préambule

L'association s'engage,
se diversifie, se professionnalise ! 04

> Rapport de synthèse ... 06

> L'association 09

1. Nos forces 11

- 1.1. Le réseau 11
- 1.2. Nos compétences 12
- 1.3. Nos agréments, labels, conventions habilitation,
charte 15
- 1.4. Notre implantation sur le territoire 16

2. Nos contrôles 18

> Les actions de l'association en 2023 ... 19

1. Le Logement 20

- 1.1. Les commissions d'attribution 20
- 1.2. L'intermédiation Locative 22
- 1.3. Soutien aux propriétaires occupants
à faibles ressources 24

1.4. Appui au développement de logements sociaux 26

1.5. Comment fédérer le logement social et
l'appui au service sanitaire ? 30

1.6. L'accompagnement des ménages
dans le cadre du FNAVDL 31

> FNAVDL DALO ou non DALO 32

> FNAVDL Jeune 33

1.7. La sous occupation 36

> Les situations de relogement effectif 36

- Commune concernées 36

- La typologie des logements 37

> Conclusion 40

1.8. Le SIAO UK 41

1.9. L'intermédiation locatif UK 42

1.10. Les préavis propriétaire 44

1.11. Le contentieux 48

1.12. Le L'accompagnement social lié au logement 49

2. La pension de famille 50

3. La maîtrise d'ouvrage 55

3.1. Développer le parc social par la Maîtrise
d'Ouvrage d'Insertion : MOI 55

3.2. L'Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage 63

4. Cap Jeunesse 65

4.1. Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) 66

4.2. L'info mob 67

4.3. La boussole des jeunes 75

4.4. Le service civique 80

4.5. Le catalogue d'animation 81

4.6. Les actions ponctuelles 82

4.7. Mission d'appui au service national universel :
SNU 85

4.8. Le Tiers Lieu : Quai des horizons 86

5. La cohabitation intergénérationnelle 88

5.1. Préambule 88

5.2. La CIS comment ça fonctionne ? 88

5.3. Côté chiffres 90

5.4. Stratégie et communication 90

5.5. Quelques partenariats 91

5.6. Accompagnement social 91

> La communication 93

1. Les salons et les forums 94

2. Les réseaux sociaux 95

3. Campagne d'affichage 96

4. La presse et les médias 97

> Conclusion 98

La constitution d'un parc social privé 98

Perspectives 99

1. Promouvoir la captation 99

2. Conforter notre organisation du travail 100

3. Accentuer la place de l'utilisateur 100

4. Promouvoir l'acte d'engagement par le don 101

> Merci à nos donateurs 101

PRÉAMBULE

L'association s'engage, se diversifie, se professionnalise !

L'association poursuit sa croissance avec une forte volonté de répondre aux enjeux actuels en lien avec le non recours et l'illectronisme dans nos territoires du haut et moyen pays, du mal logement au travers des logements énergivores et pas adaptés, à créer plus de places destinées à des personnes précaires au travers les pensions de familles et plus largement tous les dispositifs qui peuvent répondre au besoin du logement (le logement inclusif, la cohabitation intergénérationnelle, le Co living, le logement meublé solidaire...).

Notre travail se diversifie avec une action autour de l'engagement de la jeunesse : le service national universel, le service civique, le logement des jeunes et des étudiants, l'accompagnement des jeunes en quartier politique de la ville... Notre jeunesse reste nos parents de demain, l'association s'engage !

Enfin, pour répondre à notre volonté associative, il est nécessaire de construire et d'améliorer le bâti, d'accéder à des compétences de maîtrise d'ouvrage pour accompagner les propriétaires bailleurs solidaires.

Pour rendre plus attractif le document, n'hésitez pas à scanner les QR Codes, qui vous enverront vers des exemples vivants et concrets.

Pour répondre à nos missions, l'association se dote d'un **Conseil d'Administration** d'associations connues et reconnues et de personnes bénévoles physiques investies.



Cathy HERBERT
Présidente



Jean QUACH
Secrétaire



Patrick GILLET
Administrateur



Bernard CARRERAS
MONTJOYE
Administrateur



Jean OZENDA
FONDATION DE NICE
Administrateur



Emmanuel POULARD
ADIL 06
Administrateur



Jean Pierre ISAIA
Trésorier



Olivier CALIGURI
Administrateur



Pascale LEYRAT
URHAJ / Administratrice



Jean QUENTRIC
GALICE
Président d'honneur



Auguste DERRIVES
API PROVENCE
Vice Président

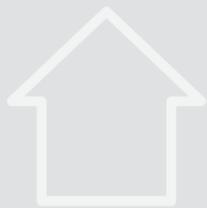


Luc MERCIER
ALC / Administrateur
Gestionnaire de la Solham

Rapport de synthèse



Dans un contexte toujours plus contraint en matière de logement avec la baisse de production de logements sociaux, la mise en place de lutte contre les passoires énergétiques des logements énergivores qui entraîne la sortie d'un certain nombre de logements à la location, la lutte contre la désertification des sols, la loi montagne et littoral, les propriétaires sont de plus en plus frileux à investir se qui entraîne une baisse de la captation et du conventionnement, **AGIS 06 continue son développement pour répondre aux plus démunis.**



1504

1504 logements gérés

24

24 ménages relogés
par mois soit 1 par jour



Nombre de salariés X3
Développement important du pôle jeunesse



Nombre de logements gérés en 2023

Comme son nom l'indique l'AGIS06, association gestionnaire immobilière sociale des Alpes-Maritimes est une agence immobilière sociale labélisée, la seule du département.

Depuis plusieurs années, le nombre de logements captés restent supérieur au préavis.

L'association possède 3 sites internet et communique au travers :



www.agis06.fr



www.toitentandem.fr



www.cap-jeunesse.fr



L'association

L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos compétences

L'association emploie 58 salariés de compétences diverses et variées

+23%

soit une augmentation de la masse salariale de +23% par rapport à 2022

La politique RH de l'association joue un rôle déterminant dans la **professionnalisation des salariés**, leurs **motivations** et leurs **compétences**, dans le recrutement et l'accueil de nouveaux collaborateurs mais aussi dans notre volonté d'accueillir des stagiaires et des jeunes en contrat de qualification ou d'alternance.

10 stagiaires

Nous avons accueilli 10 stagiaires de formation et de qualifications variés :

Durée	Entrée	Sortie AGIS06	Formation
1 semaine	06/02/2023	10/02/2023	3eme
1 semaine	06/02/2023	10/02/2023	3eme
1 semaine	06/02/2023	10/02/2023	3eme
3 semaines	06/03/2023	24/03/2023	Baccalauréat AGORA
6 semaines	15/05/2023	23/06/2023	BTS SP3S
1 semaine	22/05/2023	26/05/2023	4eme
4 semaines	05/06/2023	01/07/2023	Baccalauréat AGORA
1 semaine	20/11/2023	24/11/2023	BTS gestion de la PME
4 mois	06/11/2023	29/03/2024	CESF
4 mois	06/11/2023	29/03/2024	CESF



15 personnes embauchées

Nous avons embauché 15 personnes en 2023 pour compléter les compétences et réaliser de nouvelles actions.

Nom	Contrat	Poste
Céline	CDI	AS
Olivier	CDI	AGL
Souad	CDI	Comptable
Alain	CDD	Prospecteur
Raymond	CDI	Conducteur de travaux
Claire	CDI	Gestionnaire assurance et immobilier
Lou	CDI	AGL
David	CDD	Prospecteur
Alain	CDD	Prospecteur
Jérôme	CDI	Technicien patrimoine
Antony	CDI	Conseiller Numérique
Vick	Apprentissage	Assistant RH
Sandro	CDI	Conseiller Numérique
Maëlys	Apprentissage	Prospecteur
Aude	CDI	Coordinatrice Cap Jeunesse

Pour permettre la fluidité des formations et les retours sur expérience, les professionnels formés dispenses en interne des informations :

- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **Intervention/présentation des étapes de la procédure d'expulsion auprès des CESF**
- > Formation du juriste « AGIS » en interne sur : **le traitement des situations de logements insalubres ou indécents auprès des AGL**

Les formations

7610h de formation et 51 offres de formations réalisées par les personnels de l'association :

- > 7 formations longues durées
- > 44 formations professionnalisantes

7 collaborateurs poursuivent une formation longue et qualifiante type BTS, licence, master ou encore CAFERUIS

Formation	Organisme
Licence Professionnelle Management Gestion des Organisations (MGO)	IUT
BTS Professions Immobilières	ESSID
BTS Professions Immobilières	CFA BON BOSCO
BTS Comptabilité et gestion	ESCCOM
CAFERUIS	HETIS
MASTER Manager des Ressources Humaines	ESCCOM
BTS Professions Immobilières	IPAG

19 formations

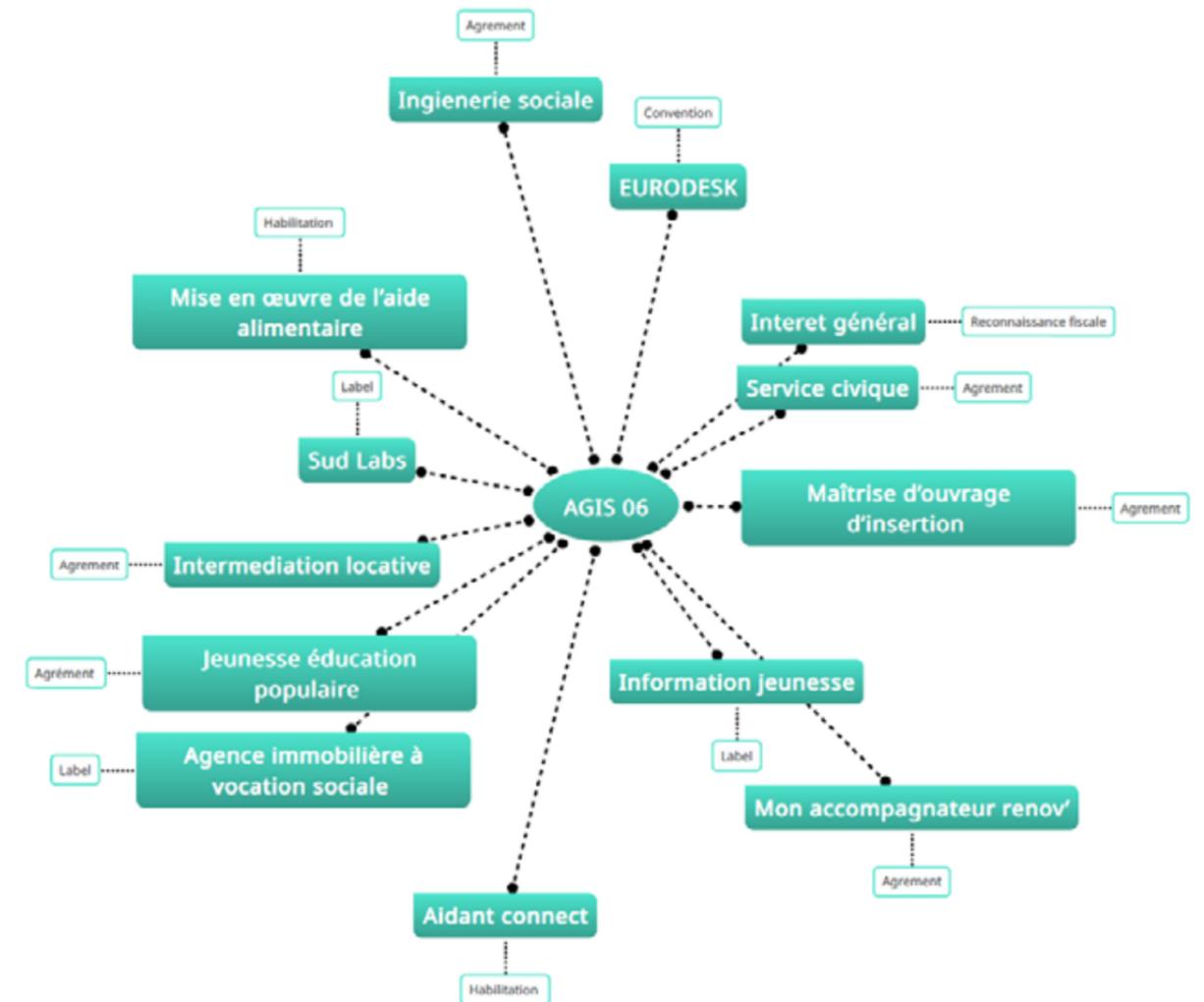
19 formations réalisés sur des thématiques professionnalisantes individuelles ou collectives :

Formation	Organisme
Conférence sur le syndrome de Diogène	Conseil Local de Santé Mentale de Nice
Document unique de marché européen	Atline
Démarche Commerciale dans les Marchés Publics,	Atline
Mémoire technique dans les marchés publics	Atline
La gestion des réparations locatives et de l'entretien du logement	FAPIL
Les spécificités de la location meublée en résidence principale	FAPIL
Les entretiens professionnels et d'évaluation	AFPOLS
La gestion des sinistres d'assurance habitation	FAPIL
Les états des lieux	FAPIL
Innover en terme d'accompagnement social	FAPIL
Les conditions d'accès au logement des personnes étrangères	FAPIL
L'accès aux droits sociaux des personnes étrangères	FAPIL
Sessions de formation CAF	CAF
Ingénierie financière du projet de rénovation Energétique	QUALITEL
Rénovation performante et globale : enjeux et techniques	QUALITEL
Comprendre les modes d'habiter en situation d'interculturalité	FAPIL
Initiation aux pathologies du logement	FAPIL
Réduction des Risques Alcool Méthode IACA	Santé Alcool et réduction Risque
La fiscalité immobilière incitative	CUSTOM

En complément des actions de formation et dans le cadre de l'appui aux travailleurs sociaux, nous mettons en place une **analyse des pratiques professionnels avec la société « 3 oranges »** à raison d'une APP tous les mois en collectif durant 2h.

L'ASSOCIATION / NOS FORCES

Nos agréments, labels, conventions habilitation, charte et reconnaissance



L'ASSOCIATION /

Nos contrôles

Agis06 est contrôlée à plusieurs niveaux :

1

L'association fait appel pour cela à un **cabinet d'expertise comptable** et à un **commissaire aux comptes**.

2

AGIS 06 est soumise au contrôle de l'ANCOLS (Agence Nationale de Contrôle du Logement Social), organisme de contrôle placé sous la double autorité du ministre chargé du logement et du ministre en charge de l'économie.

3

La **CEGC SOCAMAB** est un organisme de contrôle qui vient tous les 3 ans pour contrôler les comptes des mandats de gestion. C'est une garantie obligatoire dans le cadre de la carte d'agent immobilier destinée à garantir aux propriétaires le risque de détournement de fonds.

4

La **FAPIL**
Afin d'obtenir le label AIVS : agence immobilière à vocation sociale, l'association doit fournir tous les ans à notre fédération : la carte d'agent immobilier à jour garantissant la validité de nos actions immobilières, l'assurance de nos contrats et remplir une enquête sociale des actions menées par l'association.



Les actions de l'association en 2023

Compte tenu de la diversité des réponses et de la singularité des accompagnements que nous sommes en capacité de faire, nous travaillons avec différents financeurs et divers partenaires.

Avec 9 actions principales, nous tricotons selon les besoins, selon la zone géographique, des actions à la demande : du relogement des personnes en situation de sous occupation, aux sinistrés de la tempête Alex, aux ménages reconnus DALO, aux jeunes en recherche d'un logement, l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage, le relogement des déplacés ukrainiens...etc...autant de situations qui trouvent une solution que nous allons vous détailler.

La présentation des actions de l'association suivra les 5 piliers :

AGIS06

-  LOGEMENT
-  FOND DE DOTATION
-  PENSION DE FAMILLE
-  MAÎTRISE D'OUVRAGE
-  CAP JEUNESSE

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023

Le logement

Cette partie concerne les actions liées au logement : l'intermédiation locative, les dispositifs de relogement (CASA), les dispositifs FNAVDL ainsi que les actions d'accompagnement des locataires.

Pour se faire, et afin de garantir l'attribution des logements quel que soit les dispositifs, une commission d'attribution est mise en place.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Les commissions d'attribution

AGIS06 en 2023 réalise 3 commissions d'attributions différentes :

- > Une commission d'attribution classique, hors spécificité, qui concerna tous les logements,
- > Une commission d'attribution spécifique pour les logements proposés aux déplacés ukrainiens,
- > Une commission d'attribution qui ne concerne pas les logements orientés au SIAO : logements des jeunes qui passe par le CLAJJ métropolitain, logements jeunes actifs qui concernent l'action cœur de ville sur la commune de Grasse.

Il siège à cette commission :

- > 1 représentant du CD 06,
- > 1 représentant de l'Etat,
- > 1 représentant du SIAO,
- > 1 représentant de la CASA,
- > 1 représentant de la MNCA,
- > 1 représentant de la CAPG,
- > 1 représentant des associations ALC, Montjoye, API et la fondation de Nice (par binôme et une fois sur 2).

Pour la majeure partie des logements, AGIS06 étant soumis au contrôle de l'ANCOLS, réalise une commission d'attribution mensuelle afin de définir, après réception et étude des dossiers, une priorité des ménages en fonction d'une évaluation lue en commission et transmise par le service orienteur.

Cette commission est garante de la réponse que donne AGIS06 au regard des critères d'éligibilité des publics qui bénéficient de notre action : vérification des ressources, du parcours social, de l'adéquation entre les logements proposés et les situations présentées. C'est aussi une méthode transparence pour attribuer les logements.

Nous avons réalisé 12 commissions d'attribution « classique » où nous avons présenté 71 logements sachant que tous les logements ne passent pas en commission d'attribution (attribution en urgence suite à un incendie, proposition du logement à un P2, relogement exceptionnel suite à la tempête Alex...).

Date des commissions	Nombre de logements	Nombre de refus
19/01/2023	10	3
16/02/2023	8	1
16/03/2023	4	0
20/04/2023	6	1
22/05/2023	8	5
15/06/2023	4	1
20/07/2023	3	1
17/08/2023	2	0
21/09/2023	2	0
19/10/2023	8	2
16/11/2023	7	2
21/12/2023	9	0
Total	71	16

NB : Les refus de proposition de logement ont lieu essentiellement dans les quartiers politique de la Ville : Ariane, Vieux Grasse, Ranguin. On s'aperçoit que les logements sont refusés pour certain car ils sont non meublés.



Objectifs 2024

Actualiser le règlement intérieur de fonctionnement de la commission d'attribution

Travailler la liste des pièces administratives réglementaires et indispensables sollicitées aux SIAO et aux partenaires

Augmenter le nombre de participant et ouvrir à d'autres partenaires

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

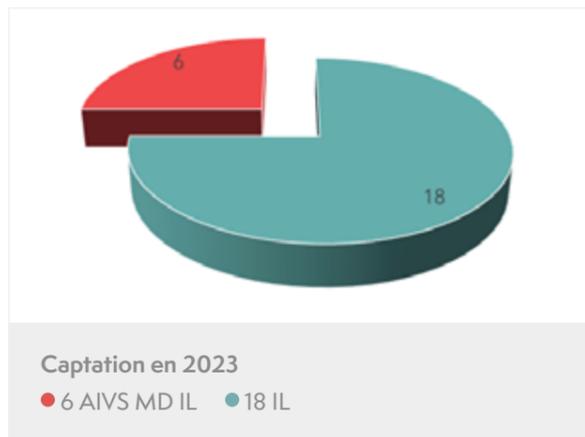
L'intermédiation Locative

Cette activité reste une réponse à l'insertion par le logement de façon durable à des montants de loyers conventionnés. Cette action concerne les 7 EPCI du département.



LA CAPTATION EN IML

Captations en 2023 Agrément IML



Studio/T1	6
T2	9
T3	7
T4	2
Total	24

Localiation	Nombre
Nice	7
Menton	2
La Trinité	1
Cannes	2
Sospel	3
Beausoleil	1
Grasse	2
Roquesteron	3
Mouans Sartoux	1
St Martin du Var	2
Total	24

45
nouveaux ménages
relogés en 2023



21
nouveaux ménages entrés
sur des anciens logements

7 glissements de baux réalisés Le parc est constitué par :

- > 101 logements en mandat de gestion
- > 312 logements en location sous locations

1 115
personnes
accompagnées

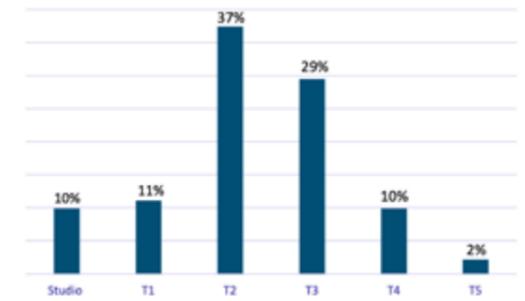
413
logements

13,2
ETP

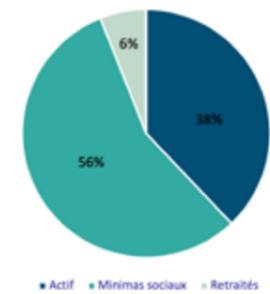
Objectifs 2024

- Nous proposons de capter 40 logements
- Nous proposons d'effectuer 10 glissements de baux
- Nous proposons de développer un objectif autour du re conventionnement
- Nous proposons de reloger 60 ménages
- Nous proposons de maintenir la gestion locative sociale pour l'ensemble du parc locatif
- Nous proposons de maintenir le niveau publicitaire de 2023

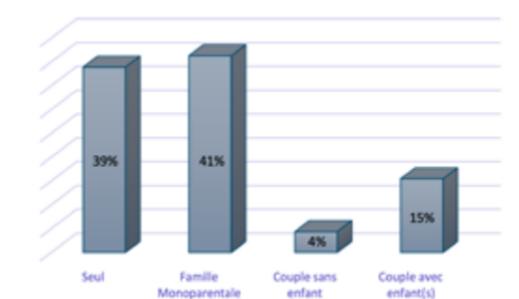
Typologie du parc IML



Le parc en intermédiation locative est constitué essentiellement par des T2 et T3 pour 66% contre 12% de grands logements T4 et T5 et 21% de petits logements.



38% des ménages accompagnés sont actifs soit 72% de personnes sans ressources ou très faibles.



41% des familles sont monoparentales et 39% sont des personnes isolées et précaires.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Soutien aux propriétaires occupants à faibles ressources

Depuis 3 ans, l'Etat a mis en place des aides pour la rénovation. L'existence des dispositifs classiques ne résout pas la problématique du reste à charge :

- > Reste à vivre insuffisant pour économiser ou faire un emprunt,
- > Lourdeur administrative des dispositifs ne permettant pas de faire face à l'urgence de certains travaux,
- > Evaluation du reste à charge supportable sans tout prendre en charge,
- > La méconnaissance du secteur d'activité avec la peur de « se faire avoir ».

Ces aides sont attribuées par

1 comité d'attribution des aides en présence des financeurs, partenaires et administrateur a eu lieu en visio conférence sur présentation du dossier (situation sociale et financière, travaux proposés).

Enjeu de l'action

- > Un enjeu social et sociétal rentrant en résonance avec les enjeux gouvernementaux et le projet associatif de l'AGIS 06
- > Une absence de moyens financiers empêchant l'entretien, la rénovation des biens rendus impropres à l'habitation
- > Une insalubrité des biens induisant une détresse sociale des propriétaires précaires

Pour favoriser le bon vivre et la réalisation des travaux, nous avons mis en place un montage financier simple, réaliste et efficace.

Montage financier :

- > La CASA contribue au financement de l'accompagnement
- > La SOLIFAP facilite l'avance de trésorerie en attente du versement de la subvention,
- > AG2R participe financièrement au reste à charge pour des situations très précaires.

Solifap

AG2R
LA MONDIALECOMMUNAUTÉ
D'ACCÉLÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Situation 1

Travaux d'adaptation du logement dans le vieux village de Biot, permettant aux personnes de se maintenir dans le logement compte tenu de la baisse d'autonomie.



Situation 3

Amélioration du logement (insalubrité et passoire énergétique)



Situation 2

Amélioration du logement (insalubrité et passoire énergétique)



Situation 4

Changement de chaudière au fioul et d'adaptation du logement

10
propriétaires
occupants

3
conventions

20 000€
d'aides attribuées

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Appui au développement de logements sociaux



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien de la MNCA favorise l'accès au logement social

90

ménages relogés dont
13 glissements de baux.

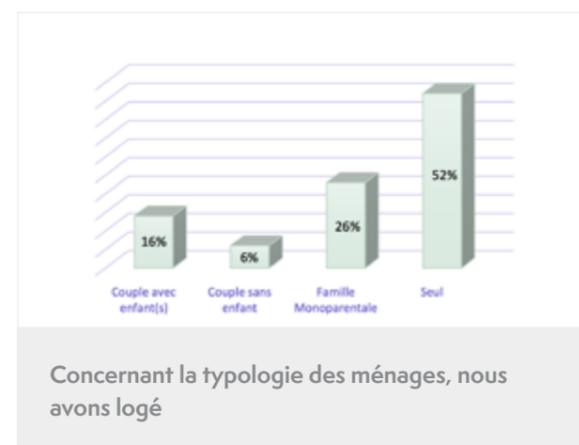
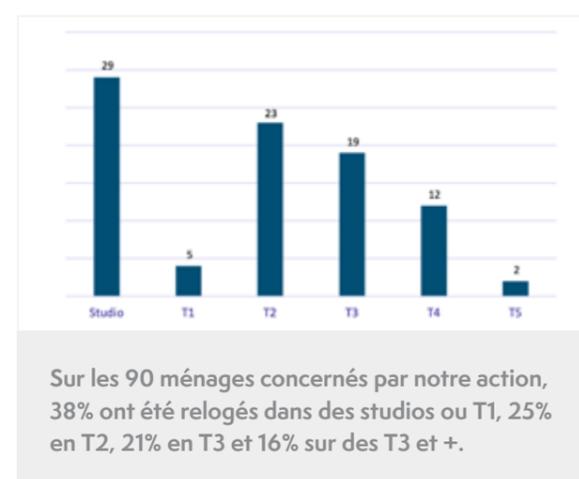
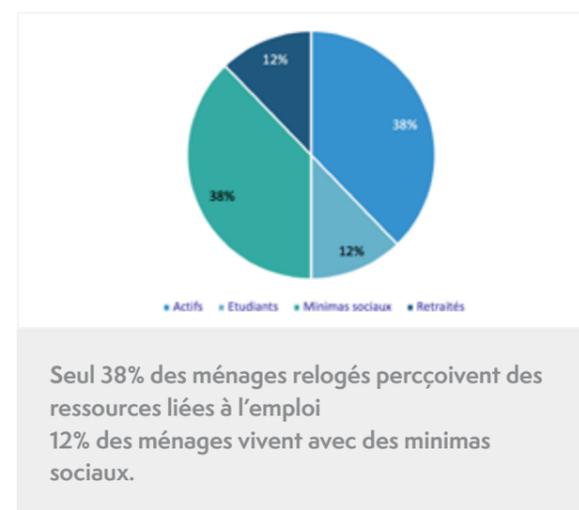
77

ménages sont relogés sur 47
logements captés et 30 sur
des logements en turn over
du parc social privé que nous
avons en gestion.



Dans le cadre de cette action,
7 communes sont concernées
sachant que **76% des relogements**
ont eu lieu sur la commune de Nice.

- > Nice
- > Levens
- > St Laurent du Var
- > St Martin du Var
- > Cagnes-sur-Mer
- > Rimplas
- > St Martin Vésubie



Le parc de logements est
constitué par :

- > 132 logements en mandats de gestion
- > 365 logements en locations sous location

1 255

personnes accompagnées

502
logements8,3
ETP3
conventions1
label

Objectifs 2024

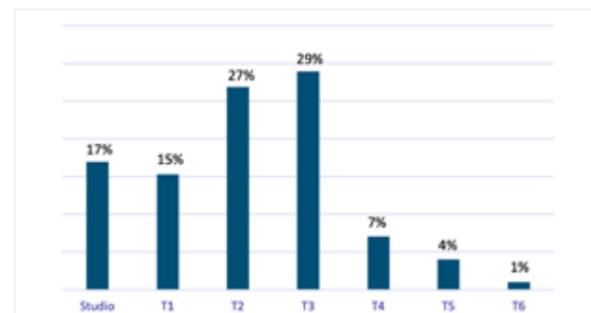
- Mettre en place des analyses de pratiques professionnelles
- Réaliser un guide de l'entretien du logement
- Proposer un guide de bon voisinage
- Créer une interface informatique pour déposer et accéder aux documents administratifs

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Dans le cadre du FSL, AGIS avec le soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes favorise l'accès au logement social

Nous avons relogé **79 ménages** répondant aux critères du **PDLHPD en 2023** grâce :

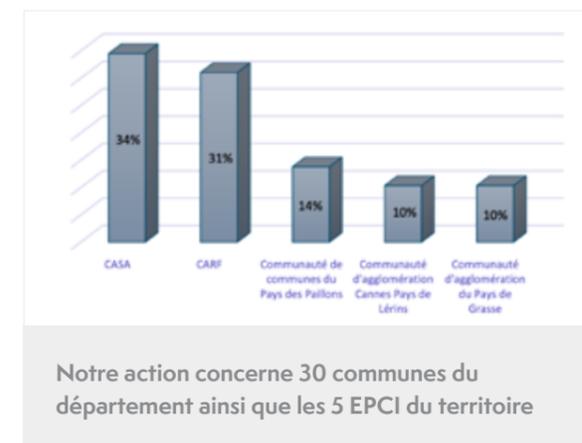
- > À la constitution d'un parc de logements sociaux du parc privé de 243 logements
- > À de la captation de nouveaux logements conventionnés



Le parc social privé est constitué par 59% de logements de petites typologies T1 et T2

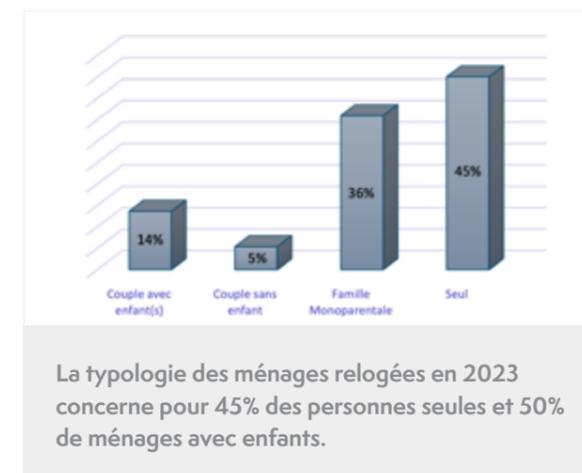


607
personnes
accompagnées



Notre action concerne 30 communes du département ainsi que les 5 EPCI du territoire

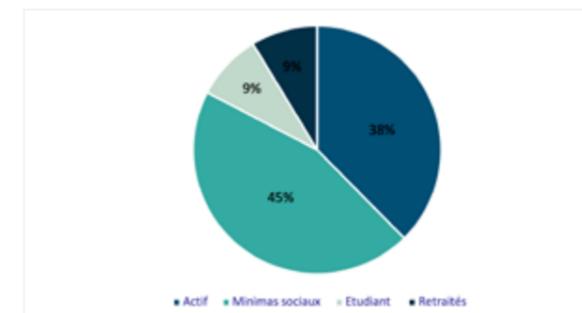
243
logements



La typologie des ménages relogés en 2023 concerne pour 45% des personnes seules et 50% de ménages avec enfants.

6
ETP

2
conventions



Seul 38% des ménages relogés ont une activité salariale et 45% perçoivent les minimas sociaux.

1
label

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Comment fédérer le logement social et l'appui au service sanitaire ?

Avec le soutien de la CASA, nous proposons au centre Hospitalier d'Antibes 10 logements pour les internes, les cadres d'astreinte...en proposant, dans le même immeuble, 11 logements sociaux.



Les publics concernés ayant accès aux logements

- > Personnes en attente de logement social
- > 2 logements mis à disposition pour femme victime de violence
- > Internes de l'hôpital



13
personnes
accompagnées

21
logements

1
salarié

5
contrats

maintenance, entretien, jardins, sécurité, internet

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

L'accompagnement des ménages dans le cadre du FNAVDL*

4 types d'action dans ce cadre : l'AVDL DALO, NON DALO, Jeunes, Glissement de bail

- > **AVDL Jeunes 2023 :**
Dispositif qui consiste sur le département des AM et sur la MNCA, en lien avec une convention spécifique signée par la MNCA d'apporter un accompagnement spécifique à cette catégorie
- > **AVDL DALO 2023 :**
Accompagnement des ménages reconnus prioritaire DALO dans le cadre d'un bail glissant avec validation de la DDETS et d'un diagnostic porté par le SIAO
- > **AVDL Non DALO 2023 :**
Il s'agit sur demande d'un opérateur (CCAS, Communes, Bailleur social, EPCI...) de favoriser l'attribution d'un logement social dans des situations complexes
- > **Glissement ADVL 2023 :**
Ménages ayant une situation socio-économique stables qui permettent de solliciter le bailleur pour un glissement



*Dispositif FNAVDL : Fond National d'Accès Vers et Dans le Logement

FNAVDL DALO ou non DALO

Les publics

Personnes présentant une problématique liée au logement : dette, impayés de loyer, manque d'autonomie, personne fragile ou vulnérable

Lorsque le bailleur social ou la commission de médiation DALO, sur évaluation, diagnostique un risque nécessitant un besoin d'accompagnement, AGIS 06 nomme un travail social et un agent de gestion locatif qui va accompagner la famille durant une période maximale de 18 mois.

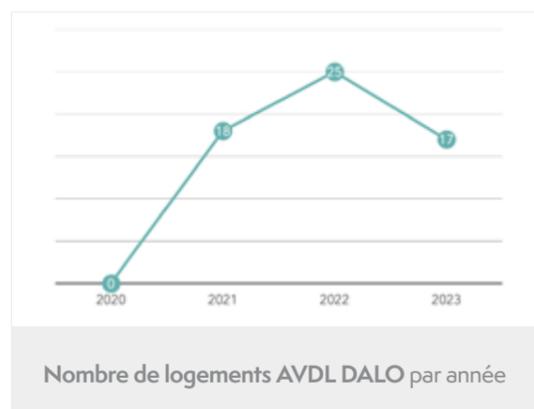
L'AVDL DALO, Accès Vers et Dans le Logement des personnes reconnues prioritaire du Droit Au Logement Opposable. Ce dispositif concerne les ménages qui nécessitent un accompagnement afin de garantir la réussite du parcours locatif au moment de l'intégration dans le logement. Cet accompagnement de durée variable permet de sécuriser le parcours locatif par un accompagnement social et financier.

17 ménages entrés dans le dispositif en 2023 contre 25 en 2022, 16 bailleurs concernés dont 5 pour 2023.

AVDL DALO :
Bailleurs sociaux

Notre objectif dans le cadre de ce dispositif consiste à accompagner les ménages vers une autonomie dans le logement par la réalisation d'actions en amont de l'entrée dans le logement avec le locataire : assurance, contrat de maintenance, état des lieux, ouverture des droits, ouverture des compteurs... et des actions dans le logement : prévention des impayés, des troubles de voisinage, entretien du logement...

Identification du logement	Nombre
AVDL PHP	4
AVDL ERILIA	14
AVDL GD DELTA	2
AVDL GAMBETTA	1
AVDL CDC	4
AVDL OPHLM	7
AVDL HABITAT06	2
AVDL CAH	9
AVDL UNICIL	4
AVDL LF	2
AVDL ICF	2
AVDL LOGIREM	4
AVDL GD DELTA	1
AVDL 3F	1
AVDL VILOGIA	1
AVDL NLA	2
Total	60
2023	
Bailleurs	Nombre de glissement
AVDL ERILIA	5
AVDL HABITAT 06	1
AVDL CDC	2
AVDL GD DELTA	2
AVDL UNICIL	2
Total	12



FNAVDL Jeune

L'objectif de cette action est de nous permettre d'accompagner des jeunes en insertion par le logement qui sont soit orientés par le CLAJJ Métropolitain, soit en complémentarité du dispositif FSL CD.

33 jeunes entrés dans le dispositif en 2023.

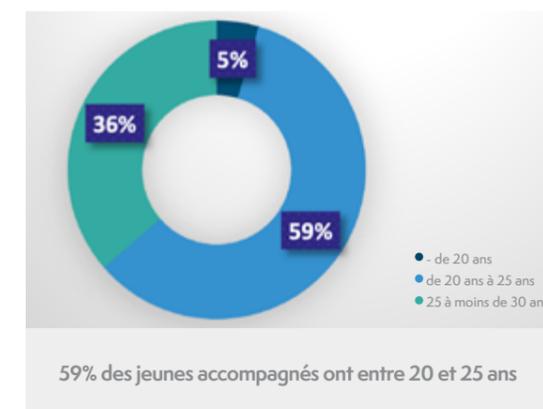
Cette spécificité se traduit en termes d'accompagnement social puisque chaque jeune peut en fonction des besoins bénéficier en complément d'une GLA (gestion locative adaptée) un accompagnement social vers et dans le logement.

Notre objectif quantitatif est de reloger des jeunes en situation de précarité et de vulnérabilité via la captation de logements puis la gestion locative.

- > Les logements devront être captés sur le territoire de la MNCA, auprès de propriétaires privés exclusivement, puis proposés au CLAJJ MNCA.
- > Les critères de recherches seront basés sur :
 - Les besoins,
 - Le montant des loyers : 450 €/mois pour un T1, 600 €/mois pour un T2.
 - Les ressources,
 - Typologie des ménages

L'accompagnement : une équipe référente sur ce dispositif :

- > Afin d'homogénéiser les relations et faciliter les échanges entre les jeunes et l'AGIS 06, une équipe référente fixe a été désignée afin de ne pas déstabiliser ces jeunes ni les partenaires dans les échanges.
- > L'accompagnement des ménages se fait dès l'entrée dans les lieux (visite du logement, signature de bail accompagnée, état dans les lieux et aide à l'ouverture des compteurs ouverture (toutes démarches nécessaires à la bonne installation et le bien-être du jeune ménage).
- > L'ouverture des droits (APL/AL) et la garantie des loyers sont réalisées selon les ressources du ménage. Certains jeunes anticipent leur relogement par des économies faites au préalable



11 jeunes orientés par le CLAJJ MNCA :

Date de naissance	Date d'orientation	Prescripteur	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
26/08/97	07/12/2022	CLLAJ MNCA	26/01/23	Mandat	Privé
19/12/93	13/01/2023	CLLAJ MNCA	15/02/23	Mandat	Privé
07/06/93	09/03/2023	CLLAJ MNCA	31/03/23	Sous-Location	Privé
01/02/99	23/02/2023	CLLAJ MNCA	07/04/23	Sous-Location	Privé
26/09/96	22/02/2023	CLLAJ MNCA	07/04/23	Sous-Location	Privé
14/09/00	22/06/2023	CLLAJ MNCA	19/07/23	Sous-Location	Privé
30/03/01	22/06/2023	CLLAJ MNCA	21/07/23	Sous-Location	Privé
01/01/02	27/06/2023	CLLAJ MNCA	30/08/23	Sous-Location	Privé
10/04/97	12/09/2023	CLLAJ MNCA	21/09/23	Sous-Location	Privé
16/04/03	22/06/2023	CLLAJ MNCA	25/10/23	Sous-Location	Privé
13/02/99	14/11/2023	CLLAJ MNCA	28/11/23	Sous-Location	Privé

22 jeunes logés hors MNCA entrés et accompagnés sur la période 2023 dans un logement

Date de naissance	Date de signature du bail	Sous-location / Mandat	Public/Privé
01/01/94	16/02/23	Sous-Location	Privé
13/03/93	23/02/23	Sous-Location	Privé
04/02/93	31/05/23	Sous-Location	Privé
02/09/98	01/06/23	Mandat	Public
18/03/02	30/06/23	Mandat	Public
28/04/95	04/07/23	Mandat	Public
11/07/02	12/07/23	Mandat	Privé
16/11/01	26/07/23	Mandat	Public
24/05/95	26/07/23	Mandat	Public
20/01/02	26/07/23	Mandat	Public
07/07/94	26/07/23	Mandat	Public
27/10/98	04/08/23	Sous-Location	Privé
15/01/02	14/08/23	Sous-Location	Privé
15/12/95	30/08/23	Mandat	Public
29/01/94	30/08/23	Mandat	Public
17/08/00	30/08/23	Sous-Location	Privé
14/01/02	01/09/23	Mandat	Public
12/11/01	04/09/23	Mandat	Public
01/02/03	07/09/23	Mandat	Public
13/09/01	13/09/23	Mandat	Public
05/09/05	21/09/23	Mandat	Public
14/09/00	09/10/23	Mandat	Public



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

La sous occupation

L'objectif de l'action consiste à libérer des grands logements de type T4 et plus en relogant des personnes seules dans des logements plus petits de type T1 ou T2 sur le territoire de la CASA.

Cette action se décompose en 3 actions :

- > Évaluer les besoins et définir le projet de relogement,
- > Accompagner le ménage tout au long de l'action jusqu'à l'appropriation du nouveau logement
- > Favoriser le déménagement en octroyant une aide financière si besoin

Réalisation des objectifs

- > Le dispositif concerne aujourd'hui 32 ménages qui répartis en 3 catégories :
 - Les ménages relogés (7)
 - Les ménages prêts à être relogés qui nécessitent un accompagnement (15)
 - Les situations qui n'ont pas abouties au relogement et qui sont sorties de notre accompagnement (10)

Les situations de relogement effectif

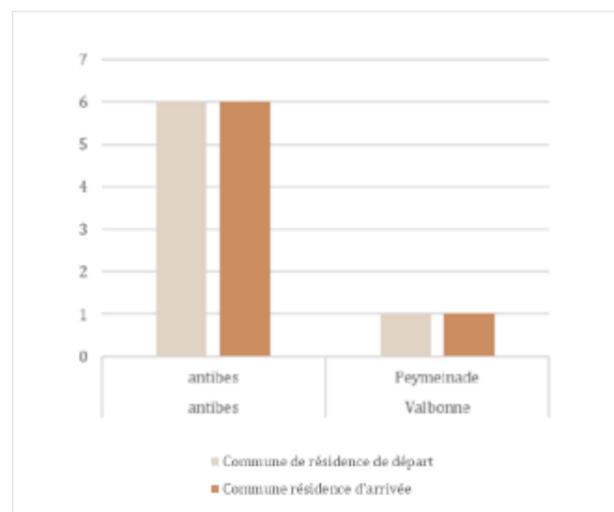
7 dossiers validés dont 6 déménagements effectifs et 1 prévu pour début 2023. Il convient sur ces dossiers de comprendre et d'analyser ce qui a pu faciliter et déclencher le relogement.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au lieu de résidence, à la spécificité du bailleur, à la typologie du logement.

Commune concernées

- > On constate que plus de 85% des ménages souhaitent se maintenir sur leur commune d'origine. Cela s'explique par :
 - l'attachement au territoire
 - la proximité avec la famille
 - les services (médecin, services administratifs etc.)

Tous ces critères sont importants pour la réussite du projet de relogement.



Spécificités du bailleur

- > On constate que l'implication des bailleurs est primordiale et participe à la viabilité du projet.
- > On remarque que 71% des ménages relogés ont changé de bailleur

La typologie des logements

- > L'objectif de l'action consiste à remettre sur le marché, des logements de grande typologie.
- > L'objectif est partiellement atteint de 6 logements de type 4 et d'un logement de type 5 pour lesquelles les démarches de libération ont débuté en 2022.

Les raisons motivant la demande de mutation des ménages :

- > Logement trop cher et des charges locatives importantes
- > Difficulté à entretenir des logements trop grands
- > Logement en étage sans ascenseur ou difficulté d'accès à la résidence en lien avec le vieillissement ou les problèmes de santé
- > Éloignement des commodités
- > Changement de situation suite au décès du conjoint (processus de deuil)

Bailleur d'origine Bailleur de destination

CAH	Grand delta habitat
Erilia	Maison familiale de Provence
CAH	Erilia
CAH	Erilia
OPH	3F SUD
Erilia	Erilia
Erilia	Erilia

Typologie de départ Typologie d'arrivée

T4	T3
T4	T3
T4	T2
T5	T3
T4	T3
T4	T2
T4	T3

Nombre de logements rendus par contingent



Le graphique ci-dessus permet de préciser le nombre de logements de grande typologie rendu par contingent.

La libération de ces logements a bénéficié à des ménages identifiés dans le cadre du Logement D'Abord (LDA).

Date d'entrée dans l'ancien logt	Date de la demande de mutation	Durée d'occupation (avant demande de mutation)	Date d'entrée sur le dispositif	Durée entre la demande de mutation et le relogement	Date d'entrée dans le nouveau logement
04/01/1994	23/09/2013	19 ans	01/12/2021	8 ans	02/06/2022
01/11/2003	04/03/2019	16 ans	01/12/2021	3 ans	28/11/2022
01/04/1993	30/07/2020	27 ans	01/12/2021	2 ans	19/01/2022
01/11/1999	08/08/2016	17 ans	03/10/2022	NC*	NC*
15/06/2015	23/03/2021	6 ans	01/12/2021	1 an	28/01/2022
01/12/1989	20/07/2018	29 ans	01/12/2021	4 ans	05/10/2022
09/10/2012	12/08/2021	9 ans	01/12/2021	4 mois	22/04/2022

On constate que la durée la plus courte de demande de mutation est de 4 mois et la plus longue de 8 ans. Ainsi, l'attente moyenne d'un ménage est de 4 ans pour un relogement.

Le délai d'attente s'explique par :

- > **Quitter un grand logement** pour un logement plus petit demande une réflexion plus ou moins longue des ménages
- > **L'attachement au logement** (souvenirs, avoir vu grandir les enfants dans le logement etc.)
- > **Un besoin de se projeter en effectuant au moins une visite de logement.** En effet, il est fréquent que les ménages visitent au moins deux logements avant d'accepter le déménagement.
- > **Un temps d'acceptation et de réalisation** par le ménage de vivre dans un logement dont la superficie est divisée par deux.

LES SITUATIONS EN COURS QUI NÉCESSITENT UN ACCOMPAGNEMENT

- > **11 ménages sont accompagnés dont les situations sont les suivantes :**
 - 64% de retraités
 - 27% d'actifs (salariés ou en recherche d'emploi)
 - 9% de bénéficiaires du RSA

L'accompagnement est axé sur l'identification des freins et des besoins.

Majoritairement les freins sont liés à :

- 1. Au vieillissement des personnes.** En raison de problèmes de santé leur logement n'est plus adapté. Des travaux d'adaptabilité sont nécessaires (douche, ascenseur, RDC...)
- 2. Au refus de l'élargissement du secteur de recherche**
- 3. Au refus d'un logement d'une superficie plus petite**
- 4. Au refus de se séparer de certains de leurs meubles**
- 5. Au refus de payer un loyer équivalent pour une surface plus petite**

Dans ces cas précis, l'accompagnement consiste rassurer les personnes sur la possibilité d'effectuer des travaux d'aménagement dans leur logement.

Pour cela nous leur présentons le service d'adaptabilité du CCAS. Ce service se charge d'effectuer les demandes auprès des bailleurs. Ce travail partenarial est un levier dans certains cas, pour que le ménage accepte le relogement.

LES SITUATIONS DONT LE PROJET N'EST PLUS LE RELOGEMENT

10 ménages sont sortis du dispositif pour les raisons suivantes :

- **3 ménages souhaitent, au regard de leur handicap, réaliser des travaux d'adaptabilité dans leur logement** plutôt que de déménager. Ils ont été orientés vers les services dédiés.
- **2 ménages n'adhèrent plus à l'accompagnement**
- **1 ménage en instance de divorce** et dont la situation administrative ne permet pas un accompagnement autour du logement
- **1 ménage est locataire d'un T3** et ne rentre donc pas dans le dispositif
- **1 ménage dont le projet de relogement porte sur un secteur limité** et pas d'offre de logement correspondant au projet dans l'année (T3, HELIOPOLIS Vallauris, plafond PLUS)
- **2 sorties du dispositif liées soit au décès du demandeur avec reprise du bail par les enfants ou au décès du conjoint qui ne permet pas de continuer l'accompagnement autour du logement sur le moment présent.** Après le travail de deuil, si le ménage le souhaite il sera possible de reprendre l'accompagnement.



Point sur les dépenses liées au déménagement

- > Pour rappel, les attributions sont soumises à un passage en commission composée de la direction du service logement CASA, du chargé de mission sous occupation CASA, de la direction et de la CESF d'AGIS06. La commission statue en fonction du budget des ménages et de ces besoins au regard du déménagement.
- > A ce jour, 4 aides financières ont été allouées au titre de l'aide au déménagement, pour un montant total de 1935,61 €.



Conclusion

- > L'action menée permet d'obtenir des résultats positifs. En effet, **les ménages se saisissent de l'accompagnement** et cela a permis notamment de reloger des ménages qui attendaient depuis quelques années.
- > Sur 32 ménages accompagnés en 2022, **70% ont accepté favorablement** l'accompagnement dont 32% ont été relogés.
- > Le partenariat avec la CASA et la CESF d'AGIS 06 présente dans les locaux de la CASA 2 jours par semaine est très positif compte tenu de la proximité, de la rapidité des échanges et de la possibilité de recevoir conjointement les ménages au besoin.
- > Cette action a aussi permis de mobiliser un certain nombre de partenaires sur le territoire : CCAS (service social et service d'adaptabilité) hôpital de la Fontonne, bailleurs sociaux ainsi qu'une société de déménagement qui propose des tarifs préférentiels.
- > L'accompagnement de proximité est indispensable et permet de soutenir les ménages dans le projet. Ainsi, les familles peuvent anticiper de manière positive et réaliste leur changement de vie.
- > En dehors des critères de loyer, de localisation etc, ce sont des détails symboliques qui pèsent le plus souvent dans la balance : détail lié à la vie personnelle ou aux souvenirs, proximité avec le médecin, logement neuf etc.
- > Notons enfin que 7 logements de grandes typologies sont des **logements réservataires**.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Le SIAO* UK

A la demande conjointe des services de la DDETS, de la MNCA et du CD06, nous avons mis en place en mai 2022 un « SIAO UK ». L'objectif étant de monter un service en capacité de prendre en charge sur la thématique logement tous les ménages en situation de rester sur le département.

3 critères définis pour qualifier ces situations :

- > Personnes en emploi ou en phase de l'être,
- > Enfants scolarisés,
- > Attache sur le département (amicale, familiale).
- Les premiers relogements ont été effectués en juin après installation d'une équipe de 4 personnes : 1 assistante sociale, 1 CESF coordinatrice, 1 traductrice, 1 agent de gestion locative.
- Nous avons en complément, réalisé un mécénat avec Boulanger financé par la Croix Rouge qui nous a permis d'obtenir au total 50 packs d'électro-ménagers (réfrigérateur, lave-linge, plaque de cuisson, microonde grill, cafetière, bouilloire), pour l'année 2022, 36 packs ont été demandés (livrés et installés directement et gratuitement dans les logements). Ce dispositif s'est actuellement arrêté, un nouveau partenariat est à construire.
- En 2023, nous avons plus de 100 dossiers dans le dispositif qui consiste avant le positionnement sur le logement de confirmer les documents administratifs, la capacité à payer un loyer et le niveau d'autonomie dans le logement.

Problématiques rencontrées

Au début de la mission, nous avons beaucoup relogé de groupes familiaux (grand parents + femme seule + enfants/2 belle sœurs avec des enfants chacune/deux amis proches etc...), cela est devenue une difficultés car durant l'année 2023 nous avons eu de nombreux préavis lié à des désolidarisations familiales.

Nous avons constatés des coupures APL régulières liées à la durée des APS entraînant des impayés de loyers.

Ces coupures APL engendrent parfois des rappels CAF mais parfois mauvaise surprise pas de rappel, et cela devient une dette locative à traiter.

Quelques anecdotes :

- > Un Monsieur ayant été relogé sur Roquesteron souhaite déménager sur Nice car il a trop froid dans l'arrière-pays,
- > Une femme, son enfant et sa mère sont rentrés en Ukraine car n'arrivaient pas à s'intégrer,
- > Une chaudière a été remplacée grâce aux fonds Ukraine ADEO car le propriétaire ne pouvait pas prendre en charge celle-ci,
- > Sur la résidence St Charles, une communauté Ukrainienne s'est créée et sont tous réunis sur un groupe Whatsapp

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

L'intermediation locatif UK

L'IML UK

SIAO UK

- > Dossier en cours de relogement : 95 ménages en file active
- > Suivi des relogements avec Soliha, La Fondation, AGIS06, AFUCCA, DDETS
- > Mise en place de réunions partenariales (1 par mois)
- > Actualisation de tous les dossiers dans le SIAO avant orientation vers du logement autonome

Nombre de personnes relogées UK

- > 473 personnes relogées en 2 ans
- > 245 personnes relogées en 2022
- > 228 personnes relogées en 2023
- > 80 logements captés en 2023

Problématiques

- > Fin des packs Croix Rouge et des enveloppes travaux. Lien avec le secours populaire ?
- > Relogement des personnes logées de façon temporaire

318

personnes
accompagnées

138

logements

8.6

ETP

3

conventions

1

label

UNE ANTENNE SPÉCIFIQUE À GRASSE

122 personnes relogées

- > 1 réunion mensuelle avec le CCAS, la mission locale, France Active, la MSD, le service de proximité et Harpèges.

Des cafés discut

- > Présentation d'une enseignante FLE sur l'année
- > 13 participants



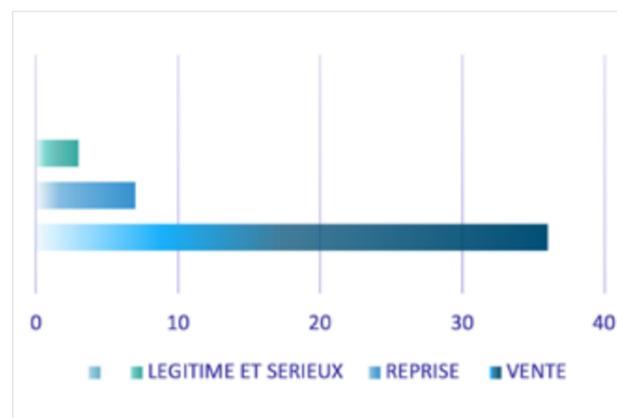
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Les préavis propriétaire

Nous avons à ce jour 47 logements sous préavis propriétaire soit 7 de moins que l'année dernière

Les motifs sont définis en 4 motifs :

- > 36 logements à vendre,
- > 7 logements pour reprise,
- > 3 pour le motif légitime et sérieux (trouble de voisinage important)



3 pour le motif légitime et sérieux (trouble de voisinage important) contre 1 en 2022

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
26, AV ST SYLVESTRE - NICE	T2	14/06/2022	motif légitime et sérieux	
967, CHEMIN DES BAS BRUSQUETS - VALLAURIS	T3	14/07/2022	motif légitime et sérieux	
4, RUE DES CASEMATES - ANTIBES	studio	25/05/2023	motif légitime et sérieux	

7 logements pour reprise contre 10 en 2022

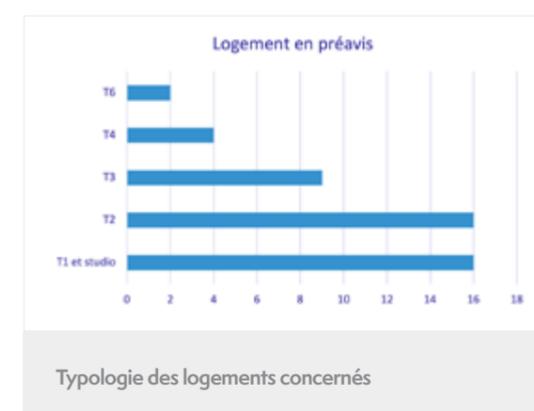
Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
17, RUE DE LA CALADE - BIOT	studio	08/10/2022	reprise pour habiter ou loger un proche	
1, AV DE CHAMBRUN - NICE	T6	31/07/2023	reprise pour habiter ou loger un proche	
14, BIS RUE MARCEAU - NICE	T2	30/11/2023	reprise pour habiter ou loger un proche	
31, AV CYRILLE BESSET - CAGNES SUR MER	T3	28/05/2024	reprise pour habiter ou loger un proche	
1060, ALLEE DE LA MARINE ROYALE - MANDELIEU	studio	31/05/2024	reprise pour habiter ou loger un proche	
15 TER, RUE MEYERBEER - NICE	T2	20/09/2026	reprise pour habiter ou loger un proche	
35, BD MONTFLEURY - CANNES	T1	11/12/2026	reprise pour habiter ou loger un proche	
9, RUE MIOLLIS - NICE	T4	31/12/1931	reprise pour habiter ou loger un proche	



36 logements à vendre contre 37 en 2022

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
1, PASSAGE CAUVY - ANTIBES	T2	01/06/2022	vente	140 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	30/04/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
19, BD DE CESSOLE - NICE	T1	17/05/2023	vente	115 000,00 €
238, AV AMIRAL DE GRASSE - BAR SUR LOUP	T3	23/06/2023	vente	300 000,00 €
263, AV DE LA CALIFORNIE - NICE	T2	03/07/2023	vente	160 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	24/07/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
2, RUE CLEMENT ADER - NICE	T2	31/07/2023	vente	210 000,00 €
13, BD PAPE JEAN XXIII-1D - NICE	T3	31/07/2023	vente de l'immeuble	800 000,00 €
1, AV FRANKLIN ROOSEVELT - LE CANNET	T2	06/09/2023	vente	234 000,00 €
20, RUE VICTOR HUGO - LE CANNET	T1	28/09/2023	vente	100 000,00 €
106, AV FRANKLIN ROOSEVELT - LE CANNET	T3	26/10/2023	vente	250 000,00 €
20, RUE SORGENTINO - NICE	T1	31/10/2023	vente	NC
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	14/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
11, RUE PASCHKE - CANNES	T2	17/11/2023	vente de l'immeuble	890 000,00 €
18, BD RAIMBALDI - NICE	T2	30/11/2023	vente	120 000,00 €
49, QUAI DE LA BANQUIERE - ST ANDRE DE LA ROCHE	T5	20/12/2023	Legitime et sérieux	
9, RUE SAINT HOSPICE - NICE	T1	23/12/2023	vente	150 000,00 €
11, RUE TRACHEL - NICE	T3	31/12/2023	vente	160 000,00 €
54, BD RENE CASSIN - NICE	T2	31/01/2024	vente	NC
11, IMPASSE DES ALPES - ANTIBES	T4	17/03/2024	vente	350 000,00 €

Adresse Logement	Typologie	Date de fin du préavis	Motif du préavis	Si vente, montant
5, RUE DU LAC - CANNES	studio	31/05/2024	vente	PP UK
11, RUE PASCHKE - CANNES	studio	05/07/2024	vente de l'immeuble	890 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	studio	05/07/2024	vente	160 000,00 €
100, AV DE CIREUIL - VILLENEUVE LOUBET	studio	18/07/2024	vente	180 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T4	01/09/2024	vente	420 000,00 €
13, BD PAPE JEAN XXIII-1G - NICE	T3	14/11/2024	vente de l'immeuble	800 000,00 €
18, AV PASTEUR - ANTIBES	T4	15/12/2024	vente	245 000,00 €
7, RUE DE ROQUEBILIERE - NICE	studio	21/12/2024	vente	110 000,00 €
740, PREMIERE AVENUE - ANTIBES	T1	23/12/2024	vente	135 000,00 €
186, ROUTE DE TURIN - NICE	T3	28/12/2024	vente	NC
13, BD PAPE JEAN XXIII - NICE	T3	04/08/2025	vente de l'immeuble	800 000,00 €
34, TRAVERSE DE LA VIGNE - MANDELIEU	studio	14/02/2026	vente	70 000,00 €
126, RUE DU 23 AOUT - MANDELIEU LA NAPOULE	studio	31/12/1930	vente	40 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	31/12/1930	vente	95 000,00 €
10, RUE BONAPARTE - NICE	T2	31/12/1930	vente	95 000,00 €



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

Le contentieux

Les indicateurs du service contentieux montrent de manière générale une plus grande fragilité des publics accueillis. Avec une progression importante de reprise avec concours de la force publique +175% soit 11 ménages, cette augmentation traduit de manière générale un besoin d'accompagnement plus soutenue mais ne représente que 0,8% des ménages accompagnés.

	Statistiques Contentieux année 2022	Statistiques Contentieux année 2023	Pourcentage d'augmentation ou de baisse	Explications
Cdt de payer signifiés	65	61	-6%	
Assignations délivrées	50	35	-30%	Mise en œuvre de plans d'apurements amiabes qui ont davantage été respectés
Significations ordonnances	33	31	-6%	
Reprise logement AVEC la force publique	4	11	175%	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Réquisition FP ddée	8	17	113%	Nombreuses situations délicates au regard des impayés et troubles de voisinage
Dettes soldées	6	8	33%	Fins de protocoles de cohésion sociale antérieurs ou régularisation spontanée de la dette par le locataire
Protocole de cohésion social en cours	24	30	25%	Plus de situations se prêtant à la conclusion d'un protocole de cohésion sociale
Plan du juge en cours	7	15	114%	Plus de locataires en capacité de régula- risation de la dette
Dossier Banque de France locataires dans les lieux en cours	2	7	250%	Augmentation de dossiers Banque de France liés aux conseils d'assistantes sociales
Dossier Banque de France locataires partis en cours	1	1	0%	

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LE LOGEMENT

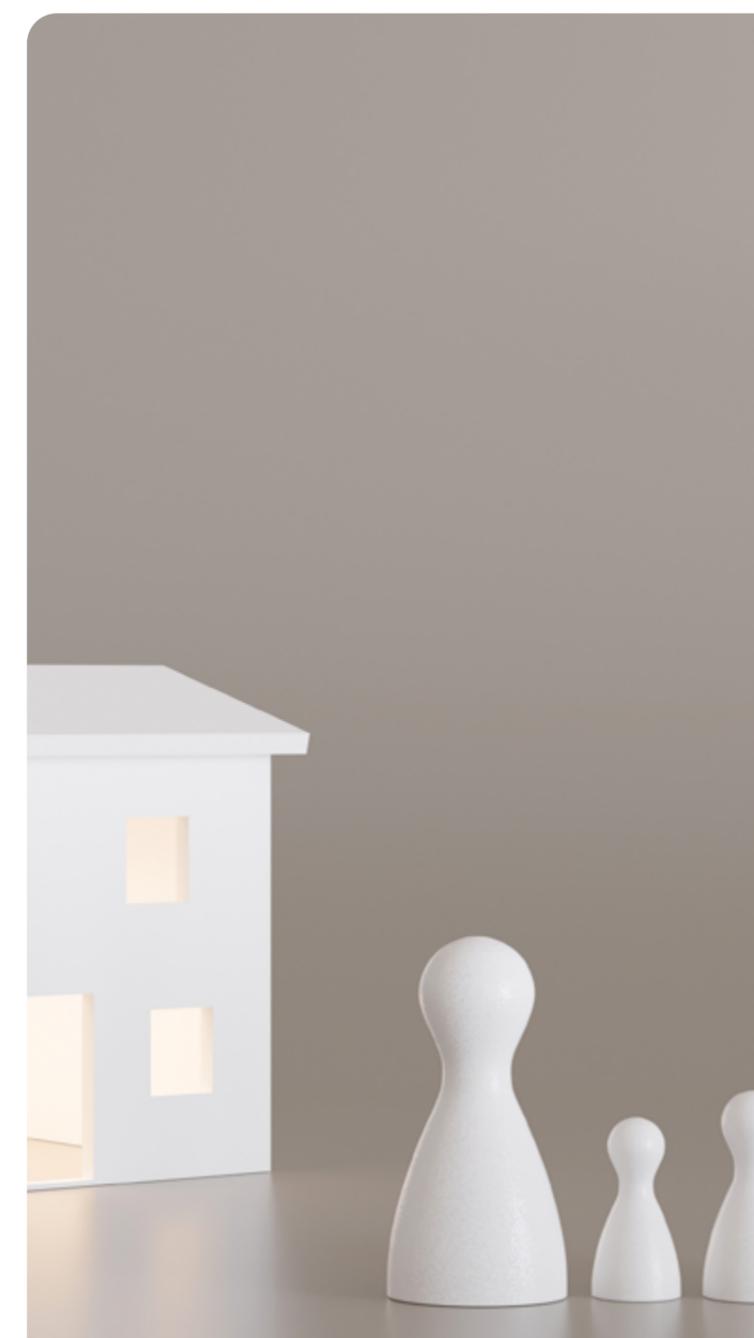
L'accompagnement social
lié au logement

Avec l'appui d'Action Logement, nous menons des accompagnements pour des personnes en situation d'emploi et en précarité sur la thématique logement.



Nous avons **2 principales missions** dans le cadre de cette convention :

- > Mesures d'accompagnement social lié au logement
- > Mesures de gestion locative sociale
- A la demande d'un travailleur social d'Action Logement, sur un diagnostic préalablement réalisé, nous sommes missionnés pour faciliter l'accès au logement, l'installation dans le logement et se maintenir dans le logement.
- 90 mois d'accompagnement ont été réalisés sur 16 ménages.
- Ces actions tendent à se développer en 2024 avec des nouvelles définitions de l'accompagnement autour de 3 types d'accompagnement : léger, moyen, renforcé.



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023

La pension de famille

Selon la circulaire interministérielle du 21 février 1997 :

« La Pension de famille est une forme d'habitat adapté au besoin de logement pour des personnes dont l'isolement social ou affectif, le faible niveau de ressources et une situation personnelle difficile rendent impossible une insertion dans un logement indépendant ».

La pension de famille offre un cadre sécurisant à des personnes isolées, désocialisées ou dans une situation personnelle difficile.

Dans le cadre de cette pension de famille, nous avons accueilli en 2023, 13 personnes.
Nous avons réalisé plusieurs actions collectives dont une journée porte ouverte.

Agrément distribution
denrée alimentaire

Depuis le début, les résidents de la PF de Vence bénéficie d'une **distribution de denrées alimentaires** toutes les semaines.

« Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité »

Edgar Morin

Convention
avec la banque alimentaire

Pour compléter les distributions alimentaires, une convention avec la banque alimentaire nous permet de distribuer du lait, des produits d'hygiène, etc.

Convention
avec le CCAS de Vence

Afin d'organiser des sorties collectives : musées, plage, arrière pays, nous avons une convention sur la mise à disposition d'un minibus par le CCAS de Vence

Convention
avec les magasins Leclerc

Pour aider les résidents à bien se nourrir, nous avons signé une convention avec le magasin Leclerc de Vence

Donation
du matériel informatique

Une convention a été signée avec la banque du numérique pour que nos résidents puissent bénéficier de dons d'ordinateurs.

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES



Visite de St-Tropez



Visite du plateau St Barnabé



Sortie plage à Villeneuve-Loubet



Balade Port de St Laurent



Visite du Musée de Vence



Plusieurs repas collectifs



Activités manuelles avec des bénévoles

Problématiques

> Beaucoup de problématiques sociales rencontrées :

- Troubles psychiques,
- Addiction alcool, cannabis important et fréquents entraînant des comas,
- Disputes et conflits fréquents,
- Entretien des logements compliqués et difficiles.

> Travail social et sanitaire important :

- Hospitalisation à domicile, aide à domicile, portage des repas, etc.,
- Astreinte du vendredi soir au lundi matin,
- Conseil des résidents 1 fois par mois,
- Zoothérapie pour apaiser pour tout le monde : oiseaux, tortues, lapin, chat.

Merci au **CCAS de Vence** pour la mise à disposition d'un mini bus nous permettant de réaliser nos sorties socio-éducatives !



13
personnes
accompagnées

11
logements



1
logement satellite

2
salariées

2
agrément

3
conventions

4
contrats
entretien, ascenseur,
fluides, internet

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023

La maîtrise d'ouvrage

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LA MAITRISE D'OUVRAGE

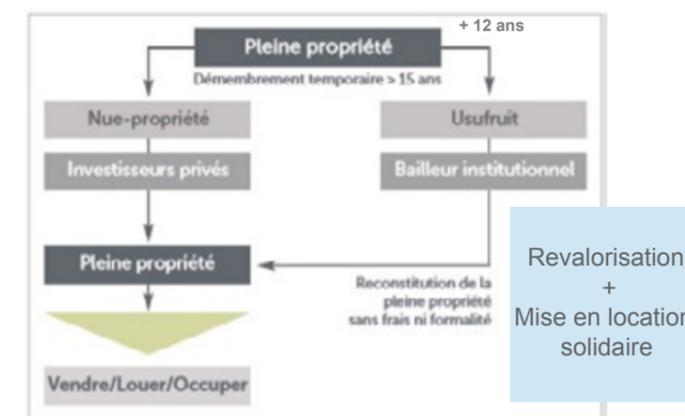
Développer le parc social par la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion : MOI

Objectifs de l'action : l'agrément Maîtrise d'ouvrage d'insertion permet de mobiliser plusieurs montages spécifiques pour notamment réduire la vacance des biens dont les propriétaires publics ou privés ne peuvent mettre en œuvre la remise en état (bail à réhabilitation d'un bien existant) ou le développement d'une opération neuve (bail à construction).

Les projets sont toujours définis en étroite collaboration avec les collectivités pour que le programme de logements ou places en résidence sociale répondent aux besoins

Orientation d'AGIS06 : Prioriser le bail

Le bail à construction / à réhabilitation concourt à la mobilisation de fonciers en **lien avec les objectifs de la commune**, à la **création d'une offre sociale** et permet aux **propriétaires de valoriser leurs biens à moindre coûts** tout en conservant leur patrimoine. L'association ne porte pas la nue propriété et n'a pas vocation à développer un patrimoine propre (hors cas de donation).



Avec l'appui de la **Fondation Abbé Pierre**, nous développons les projets et le service maîtrise d'ouvrage.



AGIS06 Organisme MOI

AGIS 06 a obtenu l'agrément Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) début 2021 et a déjà engagé plusieurs opérations avec différents propriétaires et ce sur plusieurs territoires, montrant la **flexibilité de l'outil pour rénover l'habitat dans un but à vocation sociale** (résidence sociale, pension de famille par exemple)

Les opérations en cours :

- > 13 avenue de Grasse à Cannes: un immeuble bourgeois appartenant à la foncière de la Fondation Abbé Pierre (SOLIFAP) qui nous a confié le bien pour 40 ans,
- > 1 montée Sigismond à Sospel un îlot de deux maisons de village appartenant à une indivision familiale qui souhaite que nous prenions en charge les travaux contre une mise à disposition de 40 ans et un apport financier de 80 000 €,
- > D'autres biens sont en cours d'étude pour définir les modalités de la prise en charge de biens situés à Cagnes-sur-Mer, Mouans-Sartoux, Saint Valliers...

Un partenariat avec SOLIFAP en vue de créer 5 logements sociaux au cœur de la ville de Cannes

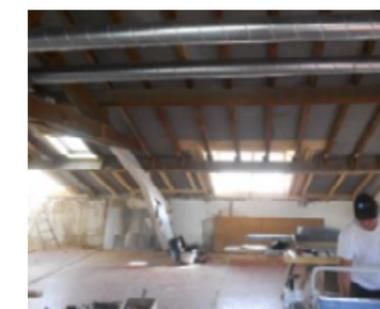
- L'opération concerne un logement au centre-ville, proche boulevard Carnot et gare. SOLIFAP a confié le bien à AGIS pour 40 ans. Les travaux ont commencé en mars 2022 et la réception en avril 2023.
- La superficie des plateaux et la répartition des réseaux ouvrent la possibilité de produire des typologies de logements adaptées aux besoins. L'habitabilité des logements en sous-pente nécessitait d'améliorer la luminosité du dernier niveau.



Etages concernés : R+3 & R+4



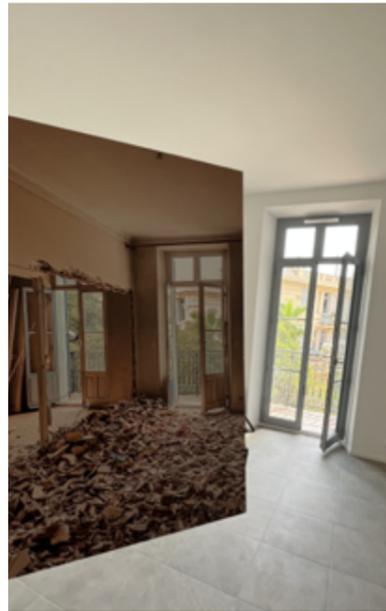
AVANT



APRÈS



Les appartements réceptionnés



Inauguration du 1er bail à réhabilitation d'AGIS06 en présence du maire de Cannes

Cannes Bail à réhabilitation : grande première avenue de Grasse

Grâce à ce procédé solidaire et inédit dans le département, cinq logements sociaux ont été créés sur l'artère. À des tarifs défilant toute concurrence pour les locataires. On vous explique.

Article snippet with photos of buildings and text describing the renovation process and the role of AGIS06.

Article snippet titled 'Pourquoi ce type de bail est-il si peu utilisé ?' with photos of people and text explaining the challenges of social housing.

LES PROJETS EN COURS

PF à Cagnes sur Mer

- > PC accordé, lancement des travaux en cours 15 places, manque un bout de financement.
> Un bâti qualitatif



Les projets avec la mairie de Saint-Cezaire un logement communal

- > En partenariat avec la commune de Saint-Cezaire, un logement indécant et vacant depuis près de 10 ans a fait l'objet d'un compromis de bail à réhabilitation pour créer un logement social au cœur du village.
> Demande de subventions en cours.
> Premières interventions de désamiantage déjà réalisées.



Deux logements très sociaux à Sospel dans un bien privé en indivision

- > Réhabilitation d'un ilot de deux petits immeubles au centre de Sospel pour créer 2 appartements dont les grandes typologies répondront aux besoins de la commune.
- > La commune de Sospel est « Petite ville de demain » et, malgré sa situation d'arrière-pays, est bien desservie par une ligne ferroviaire.
- > Il s'agit de conventionnements ANAH très social.
- > Opérations à l'étude



Les projets avec la mairie de Saint-Cezaire une ancienne bibliothèque et des logements communaux

- > La commune de Saint-Cezaire est propriétaire d'un bien comprenant une bibliothèque, une salle associative, un presbytère et 2 logements.
- > L'opération consiste à changer la destination des locaux en habitation pour créer 3 logements supplémentaires et améliorer les caractéristiques énergétiques du bâtiment qui est actuellement en F.
- > Nous étudions actuellement les capacités et contraintes de l'opération avec la mairie.



Mouans Sartoux, deux biens communaux à réhabiliter en centre-ville

- > Mouans-Sartoux a sollicité AGIS pour que les logements communaux puissent être améliorés, comptés dans les objectifs de la loi SRU et répondre au besoin du bassin d'emplois du secteur de Sophia-Antipolis.
- > Au dessus de la Poste, le but est de restructurer les petits logements destinés au logement d'urgence et faire une extension du bâti pour créer des logements pérennes.
- > Ce petit immeuble de village est très dégradé et la réhabilitation de ces petits logements permettront d'accueillir des logements d'urgence.



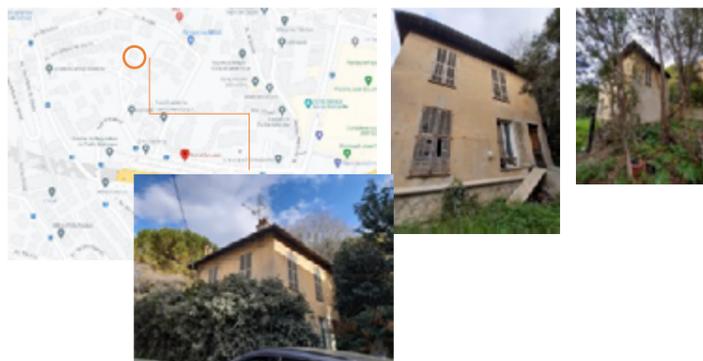
Mouans-Sartoux : un bien privé reconstruit pour une pension de famille

- > Un propriétaire privé souhaite faire redynamiser le hameau où elle vit en donnant en bail à construction un foncier avec une capacité de 300 m2 habitable.
- > AGIS 06 a présenté à la commune un projet de pension de famille de 13 places soutenu par l'Etat



Une opération de réhabilitation-construction à Nice

- > Suite à une donation, AGIS 06 est devenue propriétaire d'un bien situé à Nice Est dans un quartier résidentiel de Nice.
- > Actuellement, le bien est squatté et la procédure est suivie par un huissier.



Quelques chiffres :

16 projets en cours pour 71 logements potentiels.

4497€/m² est le prix moyen des opérations de réhabilitation

La durée moyenne de livraison est de 28 mois



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / LA MAITRISE D'OUVRAGE

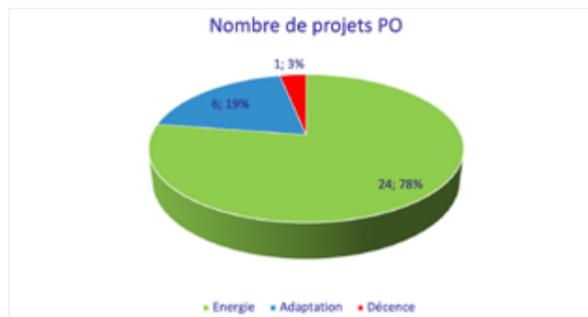
L'Accompagnement à Maitrise d'Ouvrage

Objectifs de l'action : améliorer l'habitat des plus précaires, propriétaires occupants modestes et très modestes et des locataires via l'engagement des bailleurs de conventionner leur bien.

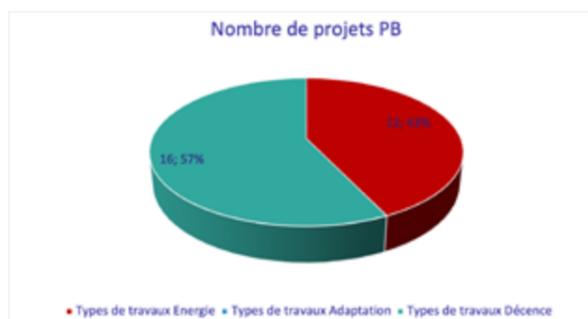
L'AMO

- > L'AMO a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à suivre le projet réalisé par un maître d'œuvre, à prendre de multiples décisions qui lui incombent durant son déroulement et à réceptionner l'ouvrage.
- > En principe, il n'intervient que pour suppléer l'absence de compétences techniques du maître d'ouvrage.
- > L'AMO a un rôle de conseil et de proposition vis à vis du maître d'ouvrage, à l'exclusion de toute fonction de représentation.
- > L'AMO ne prend pas de décision à la place du maître d'ouvrage.





Types de travaux	Types de travaux		
	Energie	Adaptation	Décence
Nombre de projets Propriétaires occupants	24	6	1
Nombre de projets Propriétaires bailleurs	12	-	16



- L'augmentation du nombre de dossiers est en corrélation avec la **diversité des types de travaux mais aussi des délais d'instruction et d'accompagnement.**
- Certains dossiers, notamment, concernant la **décence du logement nécessitent d'être accompagnés plus d'un an.**

**Montant moyen des travaux
Durée moyenne de suivi (en mois)**

Types de travaux		
Energie	Adaptation	Décence
41 198,00 €	11 015,00 €	52 877,00 €
9	4	13

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Cap Jeunesse

Le pôle Cap Jeunesse est constitué par un point info Jeune labélisé, un tiers lieu, une boussole des jeunes métropolitaine et départementale, des ateliers d'animations, une mission d'appui SNU et service civique, un bus itinérant...

Une équipe de **6 professionnels** constituent ce pôle.

<p>Animation de la boussole des jeunes Ville de Nice</p>	<p>Conseiller numérique France Service - Bus Itinérant - Atelier numérique - lutte contre l'illectronisme</p>	<p>Conseiller numérique France Service - Bus Itinérant - Atelier numérique - animation du tiers lieu</p>	<p>Animatrice jeunesse: - animation de l'information jeunesse, - mission d'appui service civique, - animation de la programmation culturelle</p>	<p>Community manager - communication réseaux - ateliers d'animation - intervention dans les établissements scolaires - organisation des salons, forums</p>	<p>Coordinatrice Cap Jeunesse - coordination de l'équipe - mission d'appui service national universel - carte jeu</p>	<p>Conseillère en économie sociale et familiale: - cohabitation intergénérationnelle - participation aux salons mieux vieillir</p>
---	--	---	--	---	---	---

+ 2 services civiques, + 1 SNU en 2024

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le service Infos Jeunes de AGIS06/Cap Jeunesse reçoit majoritairement les jeunes de 15 à 30 ans mais également les parents, les enseignants, les partenaires associatifs et autres.

Le temps d'ouverture hebdomadaire est passé de 19h à 26h avec une permanence téléphonique qui s'effectue dans les mêmes tranches horaires.

L'espace d'accueil du public est en accès libre et organisé en plusieurs espaces :

- > **Une zone d'accueil et de consultation** permettant de recevoir les utilisateurs et de faire une première analyse de leur demande.
- > **Un espace « Accès à internet » gratuit** pour travailler son CV, sa lettre de motivation, consulter internet et ses mails...
- > **Un espace « Documentation »** dans lequel les utilisateurs peuvent trouver diverses plaquettes d'information sur la mobilité internationale, l'emploi, le logement, le service civique, la culture...
- > **Un Point Info Familles dédié aux informations de la Caisse d'Allocations Familiales.** Un ordinateur dédié à la consultation des informations CAF permet aux allocataires de constituer une demande ou de suivre en ligne leur dossier.

Le **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** a enregistré plus de **3800 demandes d'informations** dans ses locaux, lors de **manifestations**, par **téléphone**, par **mail**, sur les **réseaux sociaux**, par le biais des **Promeneurs du Net** et de la **Boussole des jeunes**. Les demandes concernaient essentiellement les études et les métiers, l'emploi et le logement.

Le Bureau Information Jeunesse accueille régulièrement dans ses locaux des partenaires lors de permanences :

- > **Gendarmerie Nationale** : 1 fois par mois
- > **Police Nationale** : 2 fois par mois
- > **DAVEQE, dispositif des Apprentis d'Auteuil** : 1 fois par semaine
- > **Parcours le Monde pour renseigner les jeunes sur les départs à l'étranger** : 1 fois par semaine

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

L'info mob

L'Infomob' est un camping-car AGIS06, moderne et tout équipé, qui assure des permanences dans 5 communes des Alpes-Maritimes, deux jours par mois.

Objectif : Lutter contre l'illectronisme et le non recours à tous les âges et pour tout public.

Ce véhicule, sillonnant les routes de l'arrière-pays, apporte dans le Haut et Moyen Pays des Alpes-Maritimes, 3 thématiques :

- > **La médiation numérique** : aide aux démarches en ligne, mise en place d'ateliers variés, aide à la prise en main, formation...
- > **L'Information Jeunesse** : emploi, formation, orientation, aide à la mobilité internationale...
- > **L'accès vers et dans le logement** : location solidaire, rénovation, adaptabilité du logement au handicap et au vieillissement...

- Bien que parfois l'affluence des utilisateurs peut varier, l'Infomob' connaît un succès grandissant dans les communes sus-citées. **De nouvelles sollicitations de communes comme celles de Le Broc** et éventuellement de **Coursegoules**, sont à l'étude pour 2024.
- Le bus de l'Infomob' suscite l'intérêt des passants qui nous questionnent sur **nos missions et l'objet de notre association**.
- Afin d'avoir plus de visibilité, de **nouvelles oriflammes descriptives**, reprenant les missions de l'Infomob' ainsi que de nouvelles affiches et flyers à destination des communes visitées, seront réalisés.

Les services les plus demandés ont porté sur les démarches en ligne, le financement de travaux, l'orientation et la formation des jeunes.

- > **Pour la médiation numérique**, on remarque que 64% des utilisateurs demandent de l'aide pour les démarches en ligne.
- > **Pour les missions concernant la thématique du logement**, la plus grosse demande concerne le financement de travaux avec la mise en relations des usagers avec notre pôle Maitrise d'Ouvrage.
- > Enfin, concernant les missions d'Information Jeunesse, le sujet de préoccupation des jeunes reste **l'orientation et la formation à 50%**.

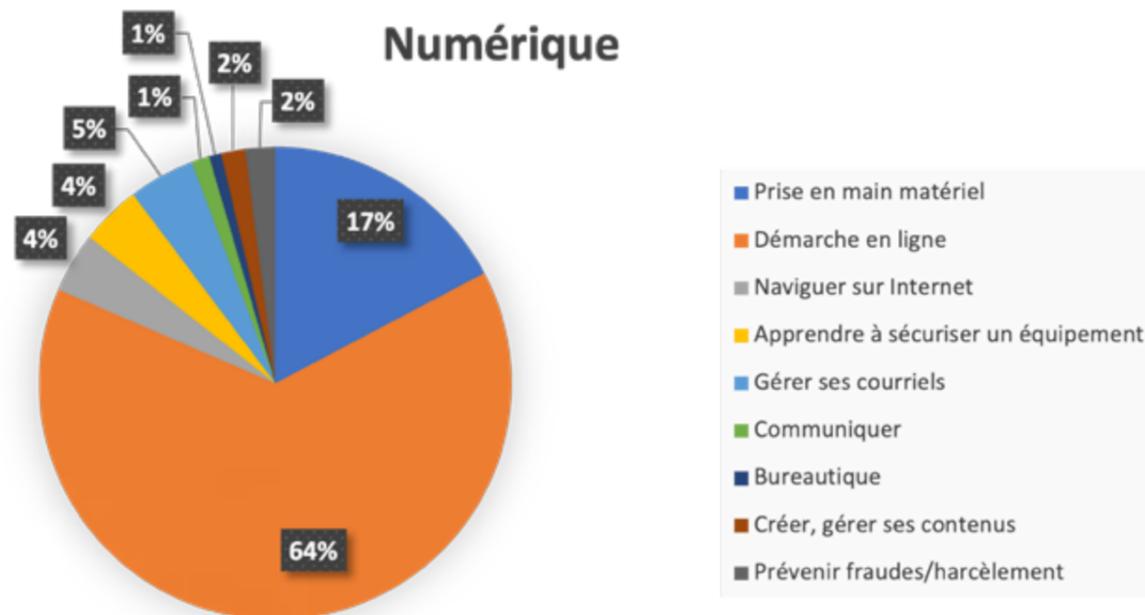
En 2023, l'Infomob' a aidé **266 personnes sur les 5 communes affiliées** : Levens, Castagniers, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Roquefort-les-Pins et Sospel.

MISSIONS RÉALISÉES

L'aide au numérique

- > L'objectif principal est de lutter contre l'illectronisme et d'accompagner la prise en main d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un smartphone.
- > Les demandes sur l'accompagnement numérique varient, des démarches en ligne sur les sites institutionnels à l'installation d'une application, à trouver des photos sur un smartphone, à créer un espace personnel sur un site ou encore à récupérer un mot de passe oublié.

- Les démarches en ligne sont diverses : retraite, santé, impôts ou demandes de renouvellement de papiers d'identité, permis de conduire et cartes grises. Nous apparaissions comme un réel relais des administrations publiques.
- En octobre, à la demande de certains élus, nous avons mis en place un atelier numérique sur la prise en main de l'outil informatique, dans la commune de Roquefort-les-Pins, qui a été très bien accueilli. A partir de février 2024, ces ateliers seront mis en place une fois par mois, avec notamment l'aide de la Banque du Numérique pour le matériel.

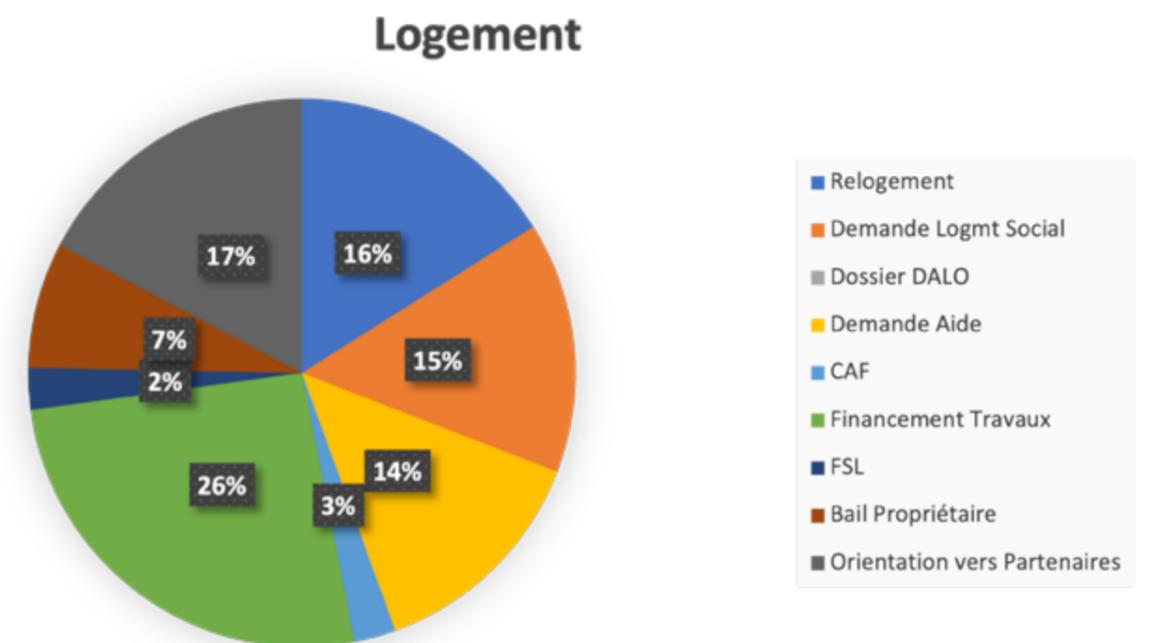


Concernant la thématique logement :

L'objectif est de renseigner et de conseiller les usagers sur différentes demandes :

- > Les aides pour la réalisation de travaux ;
- > Les demandes de logement social, la location,
- > La recherche d'appartement,
- > Les demandes d'aides et de prestations sociales liées au logement,
- > Les conseils entre les contentieux propriétaire et locataire...

- La personne est renseignée et redirigée vers les organismes adéquats. En effet, en fonction de la spécificité de la demande, nous orientons vers les partenaires : ADIL 06, SIAO, ANAH...
- Quelques demandes, émanant de propriétaires, ont notamment porté sur la mission du pôle Maitrise d'Ouvrage d'AGIS06, sur l'accompagnement à la réhabilitation des logements mais aussi à la lutte contre les passoires énergétiques.



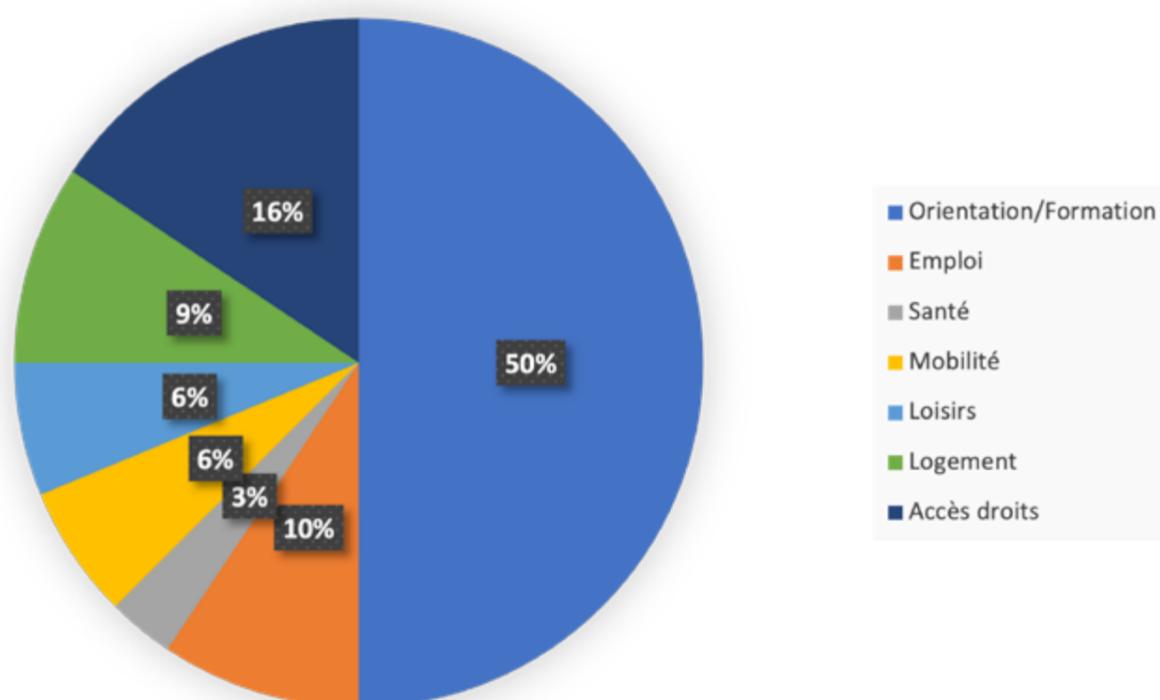
L'information Jeunesse

L'objectif est d'informer et orienter les jeunes et leur famille sur tous les sujets qui les concernent et sur des dispositifs dédiés :

- > la Boussole des Jeunes,
- > Service numérique d'accès aux droits pour les jeunes,
- > Les dispositifs sac à dos

- Ce service s'adresse aux jeunes 15-30 ans de tous statuts (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels, enseignants...) pour les **informer sur les thématiques suivantes** : études, métiers, emploi, formations, santé, logement, mobilité internationale, engagement des jeunes (Service Civique, Service National Universel, bénévolat...), organismes d'insertion...
- Les services les plus sollicités sont les questions portant sur l'**orientation**, la **formation**, les questions d'**accès aux droits** (Allocations logement, aides sociales, etc.) et portant sur l'**emploi**.

Information Jeunesse



Public reçu

266 personnes ont été reçues en 2023 au sein du bus de l'Infomob'.

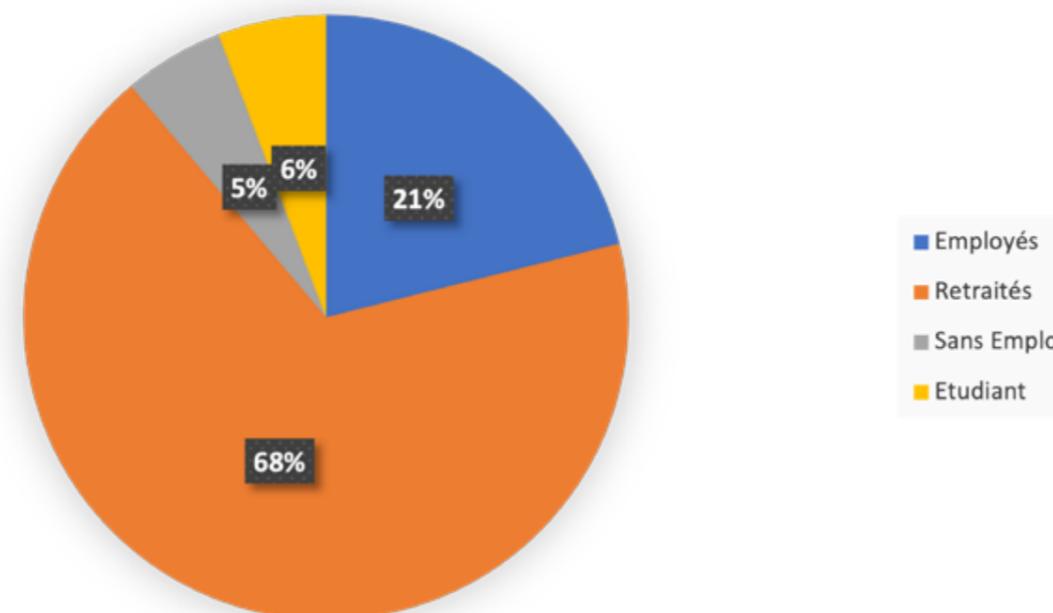
Statut des usagers :

Les usagers du service de l'Infomob' sont les **seniors**, les **employés**, les **étudiants** et les **demandeurs d'emploi**.

Afin de sensibiliser plus de publics jeunes et des familles, il est envisagé de :

- > Mettre en place des **ateliers** à destination des jeunes ;
- > Faire **intervenir des partenaires extérieurs** à destination des jeunes ;
- > **Réfléchir à de nouveaux emplacements** plus adéquats (écoles, services jeunesse...);
- > Essayer de **sensibiliser les familles** sur les différentes actions à destination des jeunes ;
- > **Développer et/ou accentuer notre présence** sur les périodes de vacances scolaires et en proximité des accueils de loisirs de mineurs.

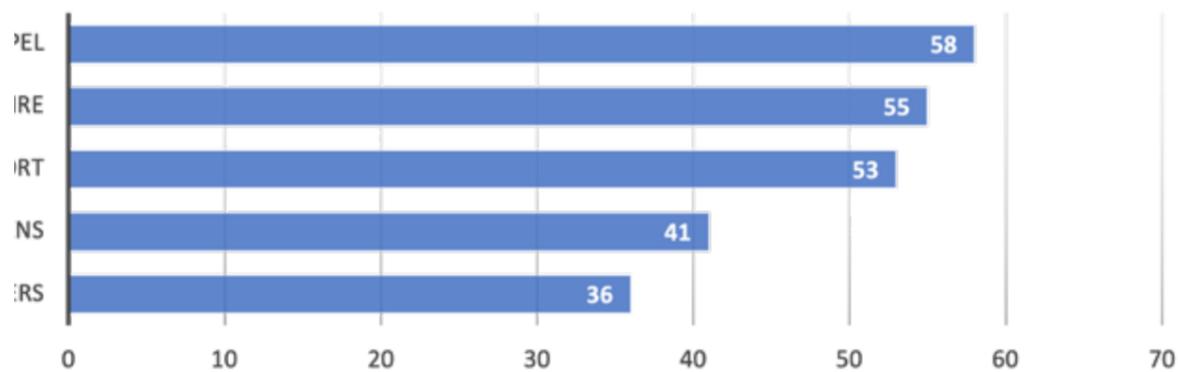
Statut des usagers



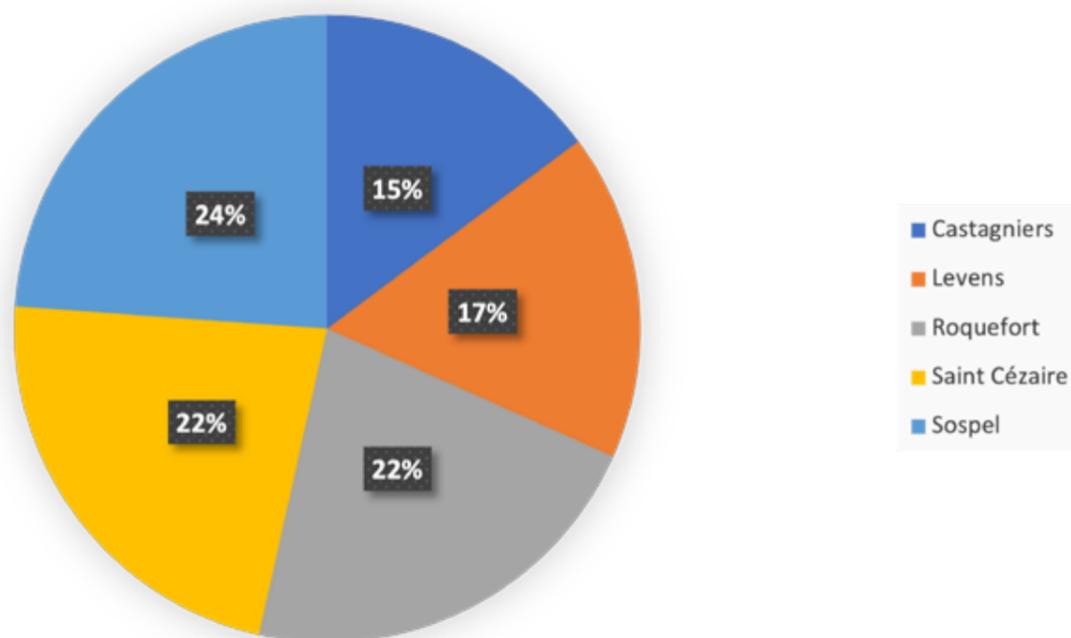
Affluence par commune

Avec un temps moyen de 30 à 45 minutes par usager, ce sont plus de 182.25 heures d'accompagnement qui ont été réalisées auprès des usagers toutes communes confondues

Affluence des usagers par commune



Affluence des usagers par commune en %



RETOUR EN IMAGES



Conclusion et perspectives

Les services, que propose l'Infomob', montrent leur utilité et certains usagers reviennent chaque mois pour un suivi de leurs démarches mais aussi pour renforcer leur autonomie numérique.

- Ces derniers mois, il y a eu beaucoup de demandes d'ateliers numériques, surtout émanant de la commune de Roquefort les pins après le succès du premier atelier du mois d'octobre 2023, avec potentiellement une dizaine de préinscrits aux ateliers de février 2024.
- Concernant la commune de Castagniers, une baisse de fréquentation a été observée. A cet effet, la mise en place d'ateliers numériques pourrait avoir un impact positif. Le cas échéant, un autre emplacement plus adéquat sur cette commune devra être demandé.

- Concernant le public jeune et famille, il est nécessaire de retravailler l'approche afin de pouvoir attirer ce public plus efficacement : mise en place d'ateliers spécifiques à déterminer (en périodes de vacances scolaires par exemple), interventions de partenaires extérieurs, sensibilisation des familles...
- En 2024, l'Infomob' se rendra sur la commune de Le Broc le 1er et 3ème jeudi du mois, soit le matin soit l'après-midi.
- La Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis souhaite aussi que l'Infomob' soit développé sur leur territoire, notamment à Biot le 1er et 3ème jeudi du mois, en complément de la commune de Le Broc.



Communes concernées par une permanence mensuelle

1 ^{er} mercredi	Après-midi : Saint-Cézaire	1 ^{er} jeudi	
2 ^{ème} mercredi	Matin : Castagniers Après-midi : Levens	2 ^{ème} jeudi	Matin : Sospel
3 ^{ème} mercredi	Après-midi : Saint-Cézaire	3 ^{ème} jeudi	
4 ^{ème} mercredi	Matin : Levens Après-midi : Castagniers	4 ^{ème} jeudi	Matin : Sospel



VILLAGE CASTAGNIERS

Objectifs

- Proposer nos services aux communes de Breil, Biot, Coursegoules, Le Broc
- Proposer de mettre en place un Point Info Jeunes Itinérant

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

La boussole des jeunes

Portée par AGIS06/Cap Jeunesse, La Boussole des Jeunes est un dispositif proposé aux jeunes de 15 à 30 ans. Elle permet aux jeunes de trouver des professionnels à proximité de chez eux qui peuvent les aider et les accompagner dans leur recherche d'emploi, de formation, d'orientation et d'un logement.

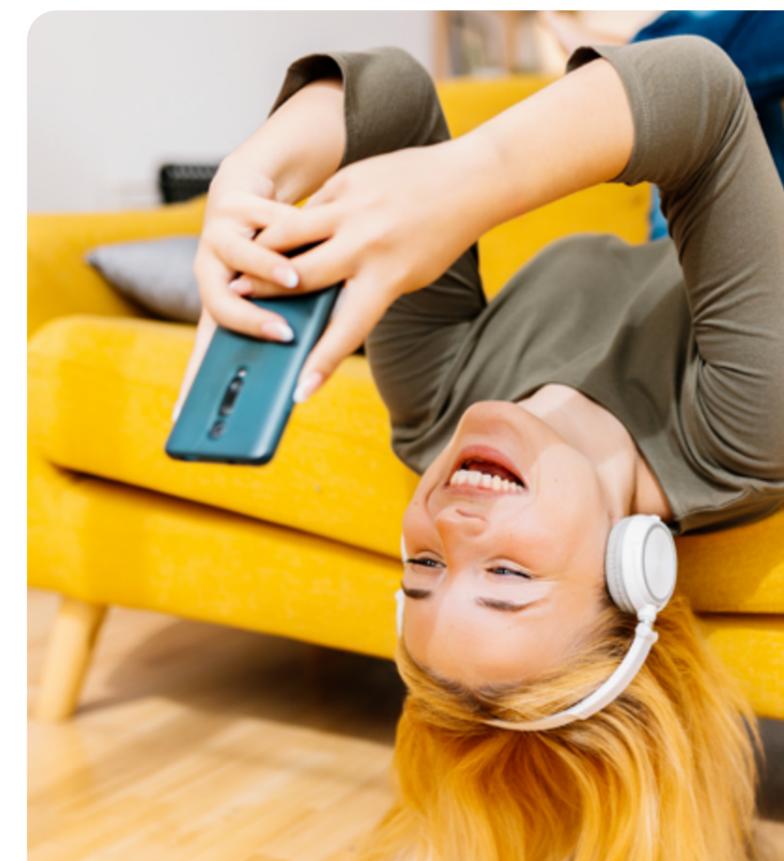
La Boussole des Jeunes de Nice existe depuis mai 2020.

- > A partir du mois de décembre 2022, elle sera départementale sur les thématiques Emploi-Formation-Logement.
- > Début 2023, une nouvelle thématique sera lancée sur la Métropole Nice Côte d'Azur : la santé.

En chiffres

- > Nombre de partenaires : 61
- > Nombre d'ambassadeurs : 7
- > Nombre d'offres de service : 180
- > Nombre de connexions : 2 581
- > Nombre de demandes : 475

Site de la boussole
boussole.jeunes.gouv.fr



LES PARTENAIRES



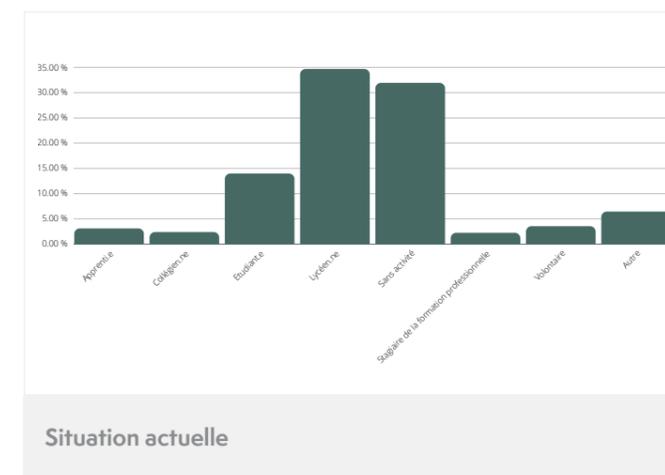
LES AMBASSADEURS



STATISTIQUES / THÉMATIQUE EMPLOI & FORMATION

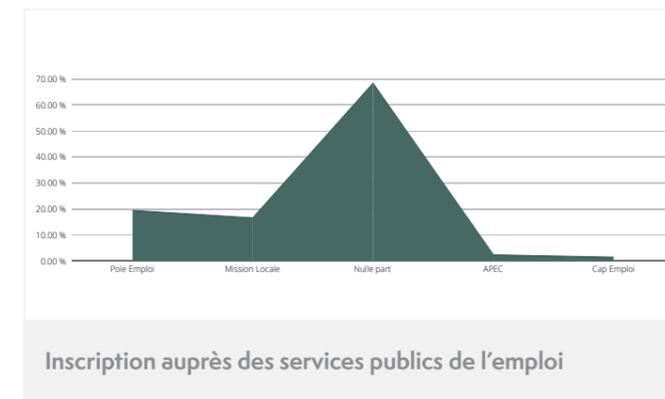
Statistiques

- > Majoritairement entre 17 et 21 ans
- > 690 connexions soit 65.78 % des recherches
- > 117 demandes faites auprès des partenaires
- > 68 partenaires
- > 200 ODS



Les besoins les + sollicités :

- > Trouver un emploi longue durée
- > Trouver un emploi saisonnier ou un job étudiant
- > Trouver une formation
- > Trouver un stage



Les professionnels les + sollicités :

- > Cap Jeunesse Côte d'Azur
- > Caf
- > Orientation Sud
- > Mission Locale
- > Crous



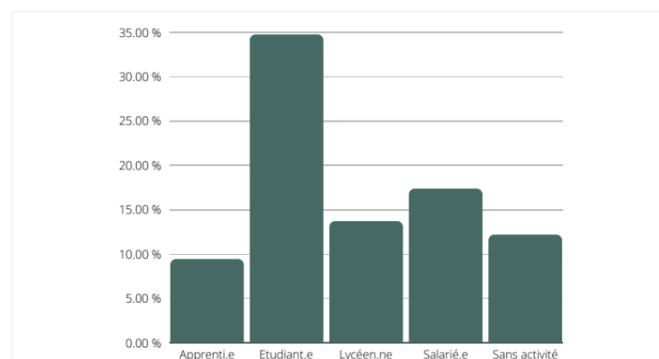
STATISTIQUES / THÉMATIQUE LOGEMENT

Statistiques

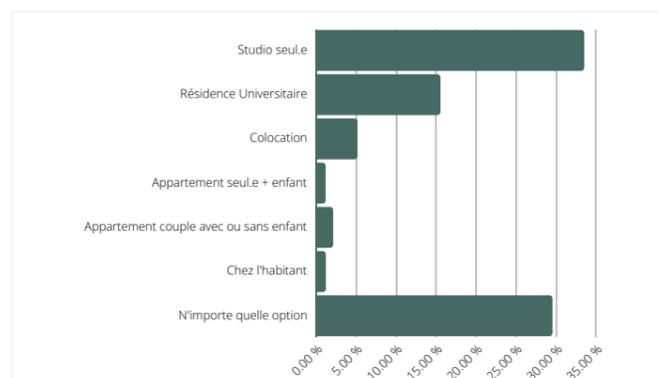
- > Majoritairement entre 17 et 23 ans
- > 328 connexions soit 31.27 % des recherches
- > 85 demandes faites auprès des partenaires
- > 26 partenaires
- > 42 ODS

Les professionnels les + sollicités :

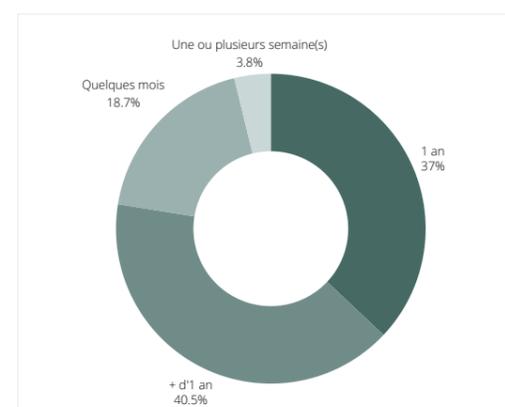
- > CLLAJ API Provence
- > CROUS
- > Cap Jeunesse CA
- > ADIL 06
- > CAF
- > Action Logement
- > Association Régionale HLM PACA-Corse



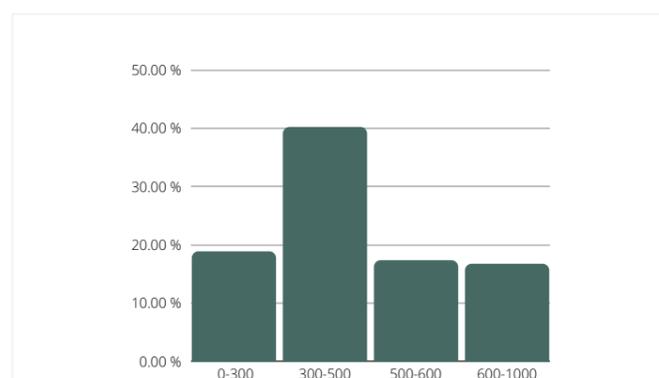
Situation actuelle



Type de logement



Durée dans le logement



Budget Possible

STATISTIQUES / THÉMATIQUE SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Statistiques

- > Majoritairement entre 19 et 20 ans
- > 30 connexions soit 2.86 % des recherches
- > 15 demandes faites auprès des partenaires
- > 27 ODS

Les besoins les + sollicités :

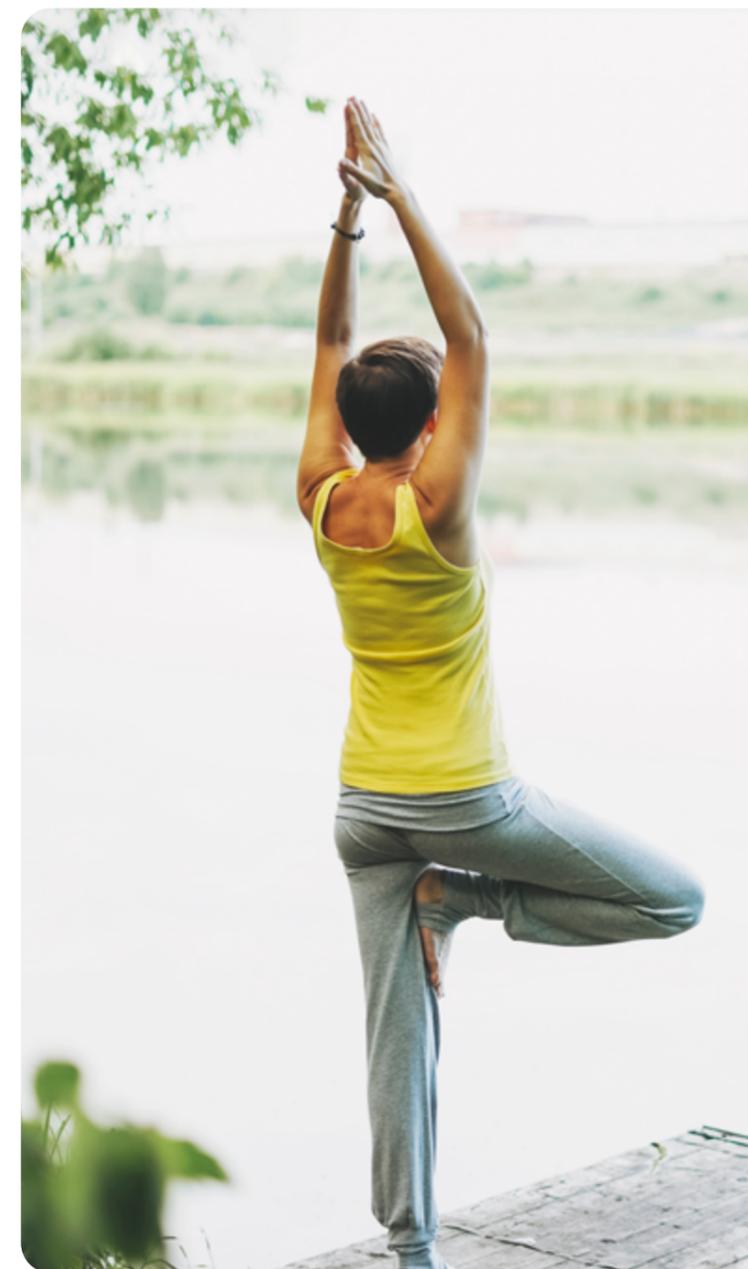
- > Santé en générale
- > Ma sexualité
- > Aide d'urgence
- > Angoisse/Mal-être
- > Couverture maladie
- > Mes consommations/addictions
- > Mon alimentation

Suite donnée aux
demandes côté
professionnel

95.54 %*

des demandes (toutes thématiques confondues) ont fait l'objet d'un suivi de la part des professionnels.

(*Au 15/12/2023 9 demandes sont en attente de traitement)



- Il apparaît également qu'une solution a été trouvée pour les jeunes ou alors partiellement.
- Cela signifie souvent que la démarche de contact entre les professionnels et les jeunes a bien eu lieu mais qu'il n'y a pas eu d'avancée nouvelle (démarches administratives, dossier en attente...) ou que les professionnels ne sont pas revenus sur le traitement par la suite.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Le service civique

Depuis plusieurs années, nous portons une mission d'appui pour promouvoir le service civique dans le département. Pour se faire, en complément de notre agrément, nous accueillons régulièrement des missions de service civique et nous organisons la cérémonie de remise des diplômes.



Remise des attestations du Service Civique

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Le catalogue d'animations

Avec notre agrément jeunesse éducation populaire, nous intervenons dans les collèges, auprès des missions locales et d'associations partenaires avec un catalogue d'animations.

Le catalogue d'animations de AGIS06/Cap Jeunesse s'articule autour des thématiques jeunesse que sont le numérique, l'Éducation aux Médias et à l'Information, l'orientation, les réseaux sociaux et l'emploi ainsi que le développement scolaire et professionnel

Les thématiques

- > Atelier Le Vrai du Faux
 - > Atelier Ceci n'est pas un cahier de vacances
 - > Le Jeu des Métiers Porteurs
 - > Le Jeu E-xperTIC
 - > Le Jeu Cursus Lab
 - > Le jeu @Social
 - > Les ateliers numériques du BIJ
 - > Atelier Agora Lab'
- Les ateliers proposés nécessitent une formation et se réalisent soit dans nos locaux, soit sur site extérieur.



27 ateliers

ont été menés pour un total
de 417 jeunes
(Mission locale, Établissements
scolaires, SESSAD)

Nos objectifs 2024

- X3 les ateliers destinés aux jeunes des quartiers politique de la Ville, Mission Locale, Ecole de la 2de chance, ateliers durant les vacances scolaires
- Former tous les professionnels Cap Jeunesse sur le catalogue d'animation

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Les actions ponctuelles



Semaine Franco-Allemande

La semaine franco-allemande a enfin pu se refaire en présentiel en partenariat et dans les locaux du Centre culturel franco-allemand. Professeurs et élèves ont bénéficié d'une double animation : une expo-quiz signée Cap Jeunesse et une séquence ludique par une lectrice Mobiklasse

EN CHIFFRES :

157 élèves soit 9 classes de 7 établissements et 17 accompagnants et professeurs



Semaine Internet sans Crainte

Suite au succès de la première édition en 2022, nous avons à nouveau organisé une Semaine de l'Internet sans Crainte en présentiel et en ligne sur nos réseaux sociaux. Au programme : un atelier avec la Mission locale de Nice centre, un escape game spécial Fake news, un serious game sur le pouvoir des écrans.

EN CHIFFRES :

10 jeunes en CEJ reçus et 1130 vues totales



Mois de la Presse de Cap Jeunesse

En 2023, le Mois de la presse s'est décliné en animations sur les réseaux sociaux et en ateliers dans les locaux et dans les établissements scolaires. Nous avons mis à disposition des CDI de France et de l'étranger (jusqu'en Corée du Sud !) notre grande exposition sur la presse.

EN CHIFFRES :

311 établissements ont demandé et utilisé l'exposition - 5228 vues



Time to Move 2023

Cap Jeunesse/AGIS06 a organisé Time To Move, une manifestation qui s'étend, d'octobre à décembre, ponctuée de plusieurs rendez-vous autour de la Mobilité Internationale. Au programme : notre Quiz sans frontière, une exposition en ligne, l'Europe c'est possible, deux Escape Game Eurodesk en ligne à faire en groupe et en collaboration Mysteries in Riga et Adventures in Berlin et un rendez-vous Mobilité avec des partenaires et des jeunes.

EN CHIFFRES :

547 vues totales et 30 Jeunes



Collecte de Jouets 2023

Comme chaque année, AGIS06/Cap Jeunesse a organisé sa traditionnelle collecte de jouets au profit de l'association MIR. Le principe est simple : videz vos placards et déposez vos jouets de toute sorte en bon état dans les locaux de Cap Jeunesse, au 6 Avenue Felix Faure. Nombre de personnes ont répondu présentes.

EN CHIFFRES :

Plus de 100 kilos



Cérémonie Service National Universel

Pour la première année, nous avons organisé avec la SDJES 06 une cérémonie de remise d'attestations des missions d'intérêt général mercredi 22 novembre à 14h au Parc Phoenix en présence de Monsieur Bertrand Rigolot, Madame Marie-Christine Fix-Varnier et Madame Jehane Bensadira.

EN CHIFFRES :

63 jeunes et parents et 45 partenaires



Forum des Horizons 2023

Le Forum des Horizons a également repris en présentiel cette fois dans le gymnase du Campus STAPS.

Quatre espaces étaient proposés : jobs d'été et jobs étudiants, Mobilité internationale, Engagement des jeunes et Partenaires, insertion et dispositifs pour les jeunes.

EN CHIFFRES :

environ 450 personnes



Forum des Horizons 2.0

Nous avons dédoublé le Forum des Horizons : une version présentielle le 12 avril et une version en ligne dès le 17 avril. Il s'agissait de permettre à ceux qui n'avaient pas pu venir le jour J de connaître les offres de jobs proposées et d'y postuler. Nous avons réalisé des 20 capsules vidéo des exposants que nous avons mis à disposition sur nos réseaux sociaux.

EN CHIFFRES :

21118 vues totales



Cérémonie des volontaires en Service Civique

Comme chaque année, nous avons organisé avec Unis-Cité la Cérémonie de remise des attestations des volontaires en Service Civique en présence de Dominique Estrosi-Sassone à la Salle Linné du Parc Phoenix. La remise des attestations était entrecoupée de témoignages et de vidéos.

EN CHIFFRES :

136 Volontaires et 37 Structures partenaires

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Mission d'appui au service national universel : SNU

Compte tenu de notre engagement vis à vos de la jeunesse, nous avons souhaité avec le soutien de la SDJES organiser la 1ère remise des attestations du SNU.



La remise des diplômes du SNU

Nos objectifs 2024

- Proposer durant les séjours de cohésion des animations et ateliers en lien avec notre catalogue d'animation
- Proposer des Missions d'intérêt à tous les jeunes ayant effectué un séjour de cohésion

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 / CAP JEUNESSE

Le Tiers lieu : Quai des horizons

Depuis janvier 2023, le tiers-lieu «Quai des Horizons» a accueilli 4 expositions, organisées par des jeunes du département. Le principe de cet espace culturel est de permettre, à des jeunes artistes locaux d'exposer gratuitement leurs œuvres (dessin, peinture, sculpture, photos...). Un vernissage est organisé pour lancer l'exposition, qui restera dans les locaux pour une durée de 3 semaines minimum.

Les prochaines expositions sont prévues

- > le 26 janvier 2024 (Pop culture Japonaise et Mangas par Natacha et Manga Paradise)
- > le 8 mars 2024 (spéciale Journée de la Femme)

> Ce tiers-lieu dispose également d'un espace numérique et multimédia avec divers outils pour produire du contenu, qu'il s'agisse d'un CV vidéo ou d'une publication TikTok caméras, appareils photo, fond vert, lumières.

> Egalement, une mise à disposition d'une table de mixage, de micros, de casques, d'un ordinateur régie pour le montage...pour produire des émissions radio et des podcasts.

> L'accès à ce lieu, se fait sur rendez-vous et est complètement gratuit.

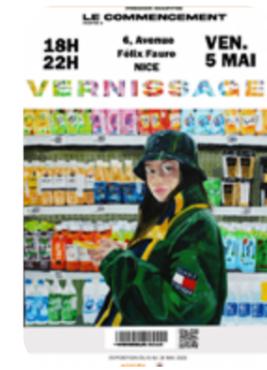


Dans ce cadre, nous avons mis en place en 2023, une programmation culturelle de plusieurs vernissages

- > Dans le cadre de notre Tiers Lieu (voir plus haut), nous organisons tous les trimestres des expositions de jeunes artistes qui ont besoin d'un lieu pour se lancer.
- > En 2023, nous avons accueilli deux expositions de Milany Varela, une de M. SCAR, une exposition photographique dans le cadre du Festival du Livre de Nice et une exposition sur la femme de Nigina.

En chiffres

- > 4 expositions
- > 160 personnes présentes aux vernissages



Nos objectifs 2024 Déménager sur un site plus grand

- Développer des ateliers numériques et culturelles et les permanences de partenaires (L'Escale)
- Favoriser les séjours de loisirs au travers le dispositif sac à dos en partenariat avec la FACE06
- Animation visuelle de notre espace d'accueil :
- Augmenter les actions culturelles de proximité en lien avec la FACE 06
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, lutter contre le non recours dans les collines niçoises et quartier de la Madeleine au travers notre bus itinérant
- Possibilité de réaliser de la distribution alimentaire pour les étudiants compte tenu de notre agrément régional et de nos partenariats avec les magasins Intermarché
- Mettre en place une carte jeune expérimentale pour favoriser le pouvoir d'achat des jeunes
- Création d'une équipe @gamer en partenariat avec Isart digital



LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023

La cohabitation intergénérationnelle

AGIS06 a travaillé avec la SCIC Toit en Tandem un rapprochement qui a pour but de reprendre toute l'activité des Alpes-Maritimes de la SCIC.

Après une présentation en Conseil d'Administration et un travail juridique, l'activité a été reprise intégralement en incluant tous les droits sur les outils existants (site, marque, logo, portefeuille d'activité...). Une déclaration a été réalisée auprès de l'INPI et un protocole d'acte de cession a été signé entre la Société Coopérative d'Intérêt collectif (SCIC) et l'association AGIS06 avec une reprise de l'activité au 1^{er} juin 2023.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La CIS comment ça fonctionne ?

C'est la loi ELAN (2018) qui encadre la mise en œuvre de la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire (CIS). Celle-ci a pour vocation de répondre à la problématique du logement chez les étudiants et les jeunes actifs (jusqu'à 30 ans) et de permettre aux séniors (de + de 60 ans) de se maintenir à domicile le plus longtemps possible.

Le cadre légal

La loi ELAN prévoit à l'article 117 que «La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de 60 et plus, de louer ou sous-louer à des personnes de moins de 30 ans une partie du logement dont elles sont propriétaires ou locataires, dans le respect des conditions fixées par le contrat de cohabitation» dans le but de :

- > Renforcer le lien social
- > Rompre l'isolement du séniors
- > Faciliter l'accès à un logement des jeunes actifs

Synthèse des dispositions
législatives et réglementaires

- Le contrat intergénérationnel solidaire est un **contrat civil**
- Il suppose une **contrepartie financière modeste**. En complément de cette contrepartie, le jeune peut réaliser de «**menus services**»
- La **durée** du contrat est **librement** convenue. Le **préavis est d'un mois** pour chaque partie
- En cas de sous-location, l'**accord du propriétaire n'est pas requis**

Spécificités du parc social

- > Le niveau de la contrepartie financière modeste est calculée par **AGIS06 / TOIT EN TANDEM**, en application des dispositions de l'article L 442-8-1 du CCH
- > « *Le coût de la ou des pièces principales sous-louées est calculé au prorata du loyer des charges rapporté à la surface habitable du logement* »
- > L'attention du senior est également attirée sur le fait qu'il **bénéficie de l'avantage fiscal prévu à l'article 35 bis du CGI** dès lors qu'il respecte les limites raisonnables fixées chaque année par les services fiscaux. (Indice 2023 : 147€ / m² / an)
- C'est ainsi que **depuis 2017** se déploie sur les Alpes Maritimes, à l'initiative de Véronique PATER le dispositif « **Toit en Tandem** ». Celui-ci promeut la **cohabitation intergénérationnelle sur le département**, créé et accompagne le binôme tout au long de la cohabitation.
- Depuis le 1^{er} juillet AGIS06 a officiellement repris l'activité de « **Toit en Tandem** » avec la volonté de déployer plus largement cette action qui a du sens sur notre territoire.

Deux formules sont
proposées aux jeunes et
séniors désireux de cohabiter

- > **Formule solidaire**
Le jeune est tenu d'assurer une présence régulière et sécurisante, notamment le soir et le week-end. Il ou elle s'engage également à rendre quelques petits services (faire des courses, etc.)
En contrepartie, il ou elle bénéficie d'une chambre chez la personne âgée et participe aux charges financières (eau, électricité...).
Indemnité d'occupation 1 et 50€
- > **Formule conviviale**
La présence du ou de la jeune est sans engagement. Sa présence le soir et en week-end peut rester occasionnelle. Toutefois, une relation de courtoisie est liée et les moments conviviaux (partage de repas, d'activités, etc.) sont définis lors de la signature du contrat. Pour cette formule, le ou la jeune paie un loyer modéré.
Indemnité d'occupation entre 150 et 320€*
Possibilité d'aide au logement
Cette indemnité d'hébergement constitue un complément de revenu pour le ou la senior.

LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE AGIS06

VOUS ÊTES SENIORS

& VOUS DISPOSEZ D'UNE CHAMBRE LIBRE ?

DEVENEZ COLOCATAIRE AVEC UN JEUNE

EN ETUDES, EN FORMATION, EN ACTIVITÉ & ROMPEZ AINSI VOTRE ISOLEMENT.

CONTACTEZ-NOUS
04 92 07 52 52
www.toitentandem.fr

habilis

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Côté chiffres

- Sur l'année 2022-2023, **Toit en Tandem** a créé **40 binômes sur les Alpes Maritimes** dont 19 sur la commune de Nice (Cimiez, Port, Les collines, La madeleine etc.)
- Sur les 19 binômes, **6 sont des renouvellements de binômes** cohabitant l'année 2021.
- Depuis, la reprise de l'activité par AGIS, **16 binômes créés dont 13 sur Nice.**

6

formules solidaires

7

formules conviviales

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Stratégie et communication

Développement de la communication autour
de la Cohabitation Intergénérationnelle

- > **Spot Radio**
- > Article dans le **Nice Matin** : 2 articles pleine page, **7/06** et **29/06**
- > **Sac à pain** 2000 distributions,
- > **Panneaux d'affichage 8X4** Decaux Location à l'année
- **Participation aux événements autour des thématiques** : Retraite, Autonomie, Information aux aidants, logement, jeunesse : forum des aidants le 27/06
- **Développement des partenariats avec les collectivités territoriales**, les bailleurs sociaux, les mutuelles et les caisses de retraite, les missions locales, les Université et campus de formation.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Quelques partenariats

- **Convention nationale avec le bailleur Erilia** : PARTENARIAT ERILIA : Mise en place de 20 binômes sur leur parc dans la région PACA. Réunion d'information en direction des locataires ciblés par ERILIA le 23/10 à 10H Maison des assos de Garibaldi.
- **Mise en place d'une réunion publique** avec 87 seniors invités sur présentation du dispositif le 23/10/23
- **Convention nationale** avec le réseau Cohabilis
- **Convention nationale** avec la CARSAT et plusieurs mutuelles (mutualité française, AG2R, Malakoff, France télévision...)

Cohabilis

Erilia

Carsat
Retraite
& Santé
au travailLES ACTIONS DE L'ASSOCIATION EN 2023 /
LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Accompagnement social

- L'action est encadrée par un **travailleur social diplômé Conseillère en économie sociale et familiale.**
- Son rôle est de **constituer les binômes**, les suivre et les accompagner.
- Des **visites à domicile** sont réalisées afin de s'assurer du bon fonctionnement et du respect des règles du contrat passé entre le senior, le jeune et AGIS06.





La communication

**La communication est devenue
est un incontournable de notre
action, elle a pour but :**

- De faire connaître nos actions pour lutter contre le non recours, l'illectronisme,
- De capter des logements pour loger les plus démunis,
- De lutter contre les passoires énergétiques,
- D'augmenter le pouvoir d'achat et d'éviter l'isolement dans le cadre du logement intergénérationnel
- D'améliorer le confort et l'adaptabilité du logement au vieillissement, etc.

**Pour se faire, nous
communiquons sous 5 formes :**

- Les réseaux sociaux,
- Les salons, forums,
- La presse papier
- Les campagnes d'affichage
- Les spots radios

LA COMMUNICATION /

Les salons et forums 2023

Comme chaque année, l'équipe de AGIS06/Cap Jeunesse a tenu des stands lors de différents salons et forums



15 salons forums en 2023

Participation BDJ06 aux événements partenaires en 2023

- 20/01 et 01/12 - Soirée Glow up ton CV organisée par la MDE
- 07/06 - Participation au Jury Tremplin d'Unis Cité 06
- 22/09 - Welcome Party Nice Valrose (étudiants étrangers UCA)
- 28/09 - JAE Face 06
- 29/09 - Before de ta rentrée par la MDE
- 03/10 - Accueil des étudiants résidence CROUS Jean Médecin
- 18/10 - Grasse Campus Games
- 16/11 - Forum de la découverte des métiers laurentins par l'AAJE St Laurent du Var

Participation BDJ06 aux événements partenaires en 2023

- 12/03 - Forum des horizons
- 15/06 - Cérémonie remise de certificat Service Civique 06
- 04/07 - Cérémonie de lancement thématique Santé et Bien-être BDJ06
- 22/11 - Cérémonie remise de certificat SNU06

Mise en visibilité BDJ06 aux événements du territoire en 2023

- Prom'Classic
- Semi-Marathon de Nice
- Salon des Maires



En chiffres

> Près de 800 personnes renseignées

- Forum Emploi du collègue Nucéra (9 février)
- Nuit de l'Orientation (3 mars)
- Salon de l'Alternance (10 et 11 mars)
- Studyrama des Etudes supérieures (22 janvier)
- La rentrée des associations Nice Paillon (16 septembre)
- Welcome Party Nice Valrose (22 septembre)
- JAE (28 septembre)
- Le Before de ta rentrée (29 septembre)
- Studyrama Grandes Ecoles (7 octobre)
- Forum de la Citoyenneté et de la Laïcité (11 octobre)
- Salon des Maires (19 octobre)
- Nuit de l'orientation (17 novembre)
- Salon du Lycéen et de l'Etudiant (18 novembre)

LA COMMUNICATION /

Les réseaux sociaux

FRÉQUENTATION
DU SITE INTERNET

214 531
pages vues

NEWSLETTER
MENSUELLE

1 300 abonné·e(s)
Établissements scolaires, réseau partenarial
et institutionnel, jeunes, parents...

ABONNÉS RÉSEAUX SOCIAUX
CAP JEUNESSE

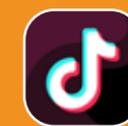
2,7k



797



1070



196



52



612

ABONNÉS RÉSEAUX SOCIAUX
BOUSSOLE DES JEUNES

626



201

LA COMMUNICATION /

Campagnes d'affichage



LA COMMUNICATION /

La presse et ses médias



PROPRIÉTAIRE ?

OSEZ LA LOCATION SOLIDAIRE

GARANTIE DES LOYERS
 AVANTAGES FISCAUX

AGIS06
ASSOCIATION DE GESTION IMMOBILIÈRE À VOCATION SOCIALE

www.agis06.fr 06 07 49 79 61

Capital - Dépenses publiques Stop ou encore?

AGIS06 VERS UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER SÛR ET SOLIDAIRE

AGIS06 EST UNE AGENCE IMMOBILIÈRE AZURÉENNE QUI ASSOCIE AVEC ÉRIQ PROFESSIONNALISME ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF. Grâce en 1983 dans les Alpes-Maritimes, dans le but de répondre à la demande de logements en faveur des personnes âgées de faible revenu, Agis06 propose ses propriétaires bailleurs plusieurs services et garanties. Aujourd'hui, elle gère plus de 1000 logements répartis sur l'ensemble du département et continue à se perfectionner pour répondre au mieux aux besoins de la population en logement social.

Pour connaître nos prestations et nos services, contactez-nous. Agis06 dispose d'une équipe de professionnels de la propriété immobilière qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet. Agis06 offre, en effet, diverses garanties aux bailleurs en contrepartie : paiement des loyers mensuels (avec possibilité de les verser mensuellement par chèque), et des avantages fiscaux et sociaux (notamment un abattement de 30% sur les plus-values réalisées lors de la vente d'un bien immobilier). En outre, le propriétaire peut bénéficier d'un avantage fiscal allant jusqu'à 65% (sur la valeur ajoutée) lors de la vente d'un bien immobilier.

Plus d'informations : www.agis06.fr

Cannes
Bail à réhabilitation : grande première avenue de Grasse
Grâce à la nouvelle existence et l'impact dans le département, cinq logements sociaux ont été réalisés dans toute la commune pour les locataires. On vous explique...

Capital - Dossier Rugby: Les ultras riches en quête de frissons

CONCLUSION /

La constitution d'un parc social privé

Avec le temps, nous sommes convaincus que la constitution d'un parc social privé fait partie d'une réponse sociale à la crise du logement que la France connaît depuis plusieurs années.

- AGIS06 a relogé, sur l'année 2023, 290 ménages en difficulté quel que soit 20 de moins que 2022 mais quand même plus de 24 entrées par mois. Ce chiffre ne tient pas compte des départs liés au relogement dans le parc privé.
- Notre volonté est de répondre plus largement à l'hébergement et au logement des personnes relevant du PDLHPD. Notre équipe pluridisciplinaire est une force qui nous permet de donner une réponse adaptée, étayée et argumentée.

Constats et analyses

- > Nous constatons aujourd'hui que l'accompagnement est de plus en plus complexe. Les visites à domicile selon les quartiers et les ménages deviennent un risque pour l'intégrité des professionnels.
- > Exemple :
 - Fouille au corps lors de relogement dans des quartiers prioritaires
 - Interdiction d'entrée dans les quartiers sensibles par les délinquants
 - Menaces régulières et de plus en plus violente...
- > L'agressivité est aussi palpable chez les syndicats et propriétaires qui cultivent les contentieux et les courriers en AR.
- Notre analyse nous permet de comprendre que l'accompagnement social est en pleine mutation. Les personnes que l'on accompagne montrent rapidement une violence verbale et une agressivité palpable. L'éducation au logement est de moins en moins acquise et nécessite des explications et des redites nombreuses.
- Pour palier à ces difficultés, l'association développe la formation, l'analyse de pratiques professionnelles et la gestion de l'agressivité.



CONCLUSION /

Perspectives

L'association maintient son niveau de développement et répond aujourd'hui à plusieurs thématiques autour de notre objet social.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir la captation

- Nous allons maintenir nos efforts de recrutements de prospecteur afin d'augmenter notre capacité de captation. Nous essayerons de promouvoir le mandat de gestion et les grandes typologies tout en proposant à chaque fois le conventionnement.
- Pour répondre à la diversité des problématiques, nous élargirons la captation vers du logement inclusif, du logement meublé, de la colocation...toutes formes « d'habiter » qui pourra répondre à des situations précaires de logement.

L'année 2024
devra nous permettre
de développer
5 axes de travail :

- > Axe 1 : la captation de logements par la prospection et le bail à réhabilitation
- > Axe 2 : l'organisation interne (démarche qualité, actions sociales pour le personnel pour palier au stress et aux situations d'agressivité)
- > Axe 3 : la place des usagers (accès aux documents administratifs facilité, recueil des avis, journée rencontre)
- > Axe 4 : le pilotage d'une campagne de récolte de dons en numéraire et en matériel

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Conforter notre organisation du travail

- Afin de répondre à l'accroissement de l'activité et du personnel, nous mettrons en place des **nouveaux outils** en terme de comptabilité, de ressources humaines et d'organisation.



Pour cela :

- > Nous devrions mettre en place un **système informatique ressources humaines SIRH**
- > Nous devrions rentrer dans une **démarche qualité** avec la **mise en place d'un guide**.
- > Face à la compétitivité des associations et des rémunérations, nous travaillerons sur **l'attractivité de l'association et promouvoir des actions** tel que la mise en place d'un CET, des actions de team building, des séminaires....

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Accentuer la place de l'utilisateur

- Cet axe de travail consiste à **rendre plus autonome nos usagers** par un **apprentissage de certains outils** (site internet, créer une boîte mail, utiliser on compte CAF...) de façon individualisée ou en groupe.



Pour cela :

- > **Nous avons géré en 2023 plus de 1500 logements** soit environ **3500 personnes**. L'objectif de cet AXE est de recueillir par une enquête le niveau de satisfaction des locataires et des propriétaires pour répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes.
- > Nous souhaitons mettre en place **un accès internet distinct** ou chaque usager pourra accéder à ces informations à toute heure avec ces codes et identifiants : état des lieux, convention, bail, quittance....
- > Nous pourrions envisager des **actions collectives** autour de spécificité selon les propriétaires (journée sur la Loi Elan, la défiscalisation...).

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Promouvoir l'acte d'engagement par le don

- Au cours de l'année 2023, nous avons pu **bénéficier d'un certain nombre de dons en numéraire ou en nature** pour mieux accompagner les publics.
- Il serait intéressant en 2024 d'accentuer ce partenariat et d'« aller vers » compte tenu de la Loi anti-gaspillage.



Merci aux donateurs !





AGIS 6



-  LOGEMENT
-  FOND DE DOTATION
-  PENSION DE FAMILLE
-  MAÎTRISE D'OUVRAGE
-  CAP JEUNESSE

Adresse

9 Avenue Henri Matisse
06200 NICE

Tel : 04 92 07 52 52

Fax : 04 92 07 16 88

www.agis06.fr